BUDGET
2002-2003

PETER MESHEAU
MINISTER OF FINANCE

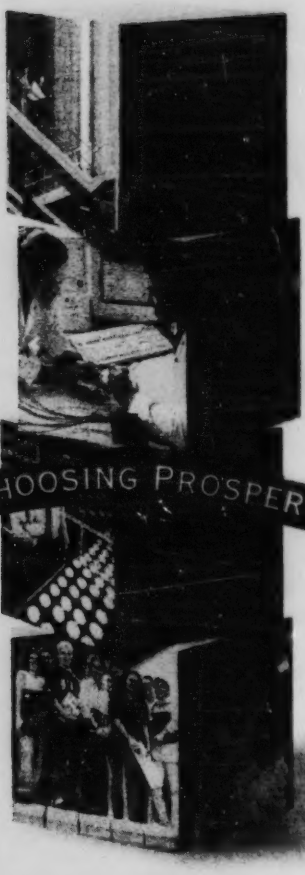

CHOOSING PROSPERITY: A BALANCED APPROACH

New Nouveau Brunswick
CANADA

Budget Highlights 2002-2003

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

March 2002

Cover:
Communications New Brunswick (CNB 1199)

Translation:
Debates Translation, Legislative Assembly

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-804-1

Printed in New Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

2002-2003 Budget

Choosing Prosperity: A Balanced Approach

The initiatives we are setting out in the 2002-2003 Budget reflect choices that will help New Brunswick achieve greater prosperity through investments in innovation, infrastructure and tax relief. At the same time, as part of our balanced approach, we continue to invest in the priorities that matter most to New Brunswickers such as health care and education.

As a result of our plan and this approach, New Brunswickers will benefit from:

- a record high investment for **health care and seniors** of **$1.8 billion**
- a record high investment for **education and children** of **$1.09 billion**
- **personal income tax relief** of an additional **$27 million**
- additional **corporate income tax reductions** of **$11 million**
- **$35 million** in investments in two funds for **innovation** and **university infrastructure**
- and a **budgetary surplus** of **$21.3 million in 2002-2003**

With this budget, we are taking solid, fundamental steps to make our province open to investment and innovation. We are laying down the true building blocks to lasting economic success and a more globally competitive New Brunswick.

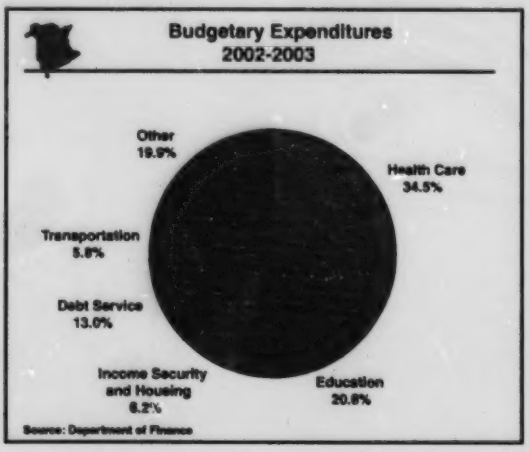

The Economic Outlook

At the onset of last year's budget, it was already evident that the North American economy was in a slowdown. The events of September 11th intensified what was originally expected to be a brief downturn in the world economy. New Brunswick was not immune to this slowdown. While many New Brunswick indicators reported a slower trend in 2001, there are positives worth noting:

- Department of Finance estimates **0.6% real GDP growth** for **New Brunswick in 2001**
- **labour force participation rate** reached a **record level**, rising for the fifth consecutive year
- **exports** of goods to foreign destinations **increased 11.6% to over $8.3 billion**, largely on the strength of energy products
- **total employment** across the province is **at a record high level**
- **private sector consensus** is for **1.3% real growth in 2002**; **Department of Finance** estimate is **1.2%**

Fiscal Update 2001-2002

The 2001-2002 Budget and the November Financial and Economic Update anticipated that the Province would end the current fiscal year with balanced results, despite the considerable economic challenges and uncertainty we faced.

Our approach in exercising fiscal discipline and managing smarter is focused on these guiding principles:

- **identify** and **invest** in priority areas such as **health care**, **education** and **jobs**, while tightly managing expenditures in other areas
- **plan** cautiously and prudently to allow for fluctuations in revenue and expenditures
- **ensure flexibility** to respond to urgent needs and events
- **use the Fiscal Stabilization Fund carefully**

The result is:

- a **budgetary surplus** of **$37 million** for **2001-2002,** which slightly exceeds the original budget target.

Higher revenues, coupled with savings in several departments, have enabled additional expenditures in certain priority areas:

- additional **$44 million** in the **Department of Health and Wellness**, including increased expenditures for Medicare, Hospital Services and the **Prescription Drug Program**
- **$35 million** in special investments **in two funds for innovation and university infrastructure**
- a **$70 million** transfer to the **Fiscal Stabilization Fund**

Fiscal Outlook 2002-2003

This budget is another example that strong fiscal discipline remains a hallmark of this government:

- Province is projecting a **surplus** of **$21.3 million** for the **2002-2003 fiscal year**
- **third consecutive balanced budget** delivered by this government
- overall **expenditure growth** has been, and will continue to be, **tightly managed**
- **revenue projections improved** over the course of the past few months
- **budgetary revenues** for 2002-2003 forecast at **$5.288 billion,** representing growth of 2.6% from 2001-2002
- **budgetary spending** is estimated at **$5.267 billion**, a growth rate of 3.0% from 2001-2002
- **88% of additional ordinary account program spending is on health and education**

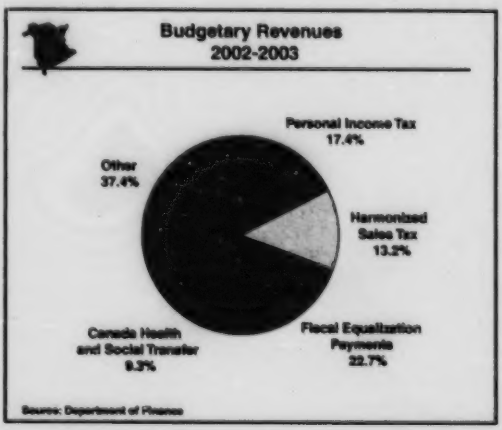

This budget reflects the balanced approach this government has taken to invest strategically in clear public priorities, while tightly managing the growth of other expenditures. The choices made in balancing the budget were not taken lightly. By managing smarter, however, the budget has been balanced.

Capital Spending

This year's capital budget is about investing in strategic infrastructure, one of the four building blocks of the prosperity plan. This budget sets out **gross capital expenditures** of **$257.8 million for 2002-2003**, an increase of over 25% from 2001-2002.

Capital budget highlights include investments in these key priority areas:

- **$34 million** for **education**
- **$11.5 million** for **health**
- **$10.6 million** for **"green" infrastructure**
- **$168.1 million** for **transportation**, an **increase of 36%** from 2001-2002

Investing in Health Care and Seniors

In preparing this budget, we have used a balanced approach that will serve to grow our economy while at the same time helping to meet the social needs of New Brunswickers. Renewing health care for families and seniors has been a top priority of this government since June 1999, and it remains so. We committed to increasing funding for health care each and every year and we have done so. Cumulatively, **$1.1 billion more** has been invested in **health care** since 1999. To illustrate what these investments mean to New Brunswickers, this government has provided for:

- **an additional 15 medical school seats** annually for New Brunswick students
- a **$3 million physician recruitment and retention program** which, together with **increased remuneration** for physicians, has helped recruit **249 new doctors,** for a **net increase** of **65 more doctors**
- a three-year, **$8 million nursing resources recruitment and retention strategy**
- **90 new drugs** under the **Prescription Drug Program**

- **significant increases** in the number of **social workers and adoption workers**
- **twice** the number of **magnetic resonance imaging (MRI) units** in the province

In this budget we are investing a **record $1.8 billion in health care in 2002-2003.** This represents an additional **$80.6 million,** or 4.7%, over 2001-2002 revised spending levels and equates to a **budget-over-budget increase** of **$120 million** for **health care**.

Today's budget allows for investments in key program areas, including:

- **$819.1 million** for **Hospital Services**
- a total of **$309.8 million** for **Medicare**
- **long-term care** funding of **$278.0 million**
- **$102.5 million** for the **Prescription Drug Program**
- **$10.0 million** increase for **nursing home operations and employees**
- **$1.00 per hour increase** over the next three years, beginning with a **50 cent increase this year towards homemakers' wages -- an additional $1.6 million** for homemakers this budget year
- **Low-Income Seniors' Benefit** program to continue -- estimated cost of **$3.2 million**
- **$4.5 million for health care renewal initiatives**

Investing in Education and Children

Investing in people is a fundamental building block in the prosperity plan. Our objective is an educated, well-trained, skilled and adaptable labour force supported by a culture of lifelong learning. One of our core commitments is to increase funding for education each and every year. Since taking office, this government has cumulatively **increased education** spending by **$410 million.**

This has allowed us to make the following key investments in education:

- **200** additional **qualified teaching assistants**
- a **$100 million Healthy Schools** capital improvement program
- **reduced class sizes** for **Grades 2 and 3**
- **$7.5 million** over three years to provide access to **high speed Internet bandwidth** in all schools
- **$6.1 million** over three years in additional financial support to **enhance access to post-secondary education**

This year's budget increases education funding once again. The 2002-2003 Budget contains **record investments in education** totaling **$1.09 billion**, which represents growth of 4.5%, or **$46.8 million**, from 2001-2002.

Today's budget provides for:

- additional **$36.6 million** in funding for **Kindergarten to Grade 12**, including a negotiated wage increase for teachers
- **$4.9 million** increase in **university grants**, the third consecutive year in which funding for universities has been increased
- additional **$1.4 million** to enhance access to post-secondary education
- **early childhood development** funding will increase by **$2.4 million**

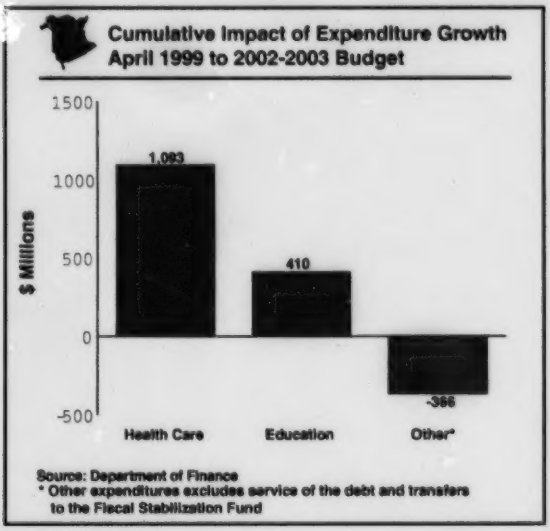

Focusing on New Brunswick Priorities

In the wake of September 11th, New Brunswickers saw the need to take additional steps to secure our future and enhance public safety. The 2002-2003 Budget will therefore invest **over $2.6 million** more in such initiatives. This includes:

- an **additional 10 RCMP** officers
- **enhanced criminal intelligence** capabilities
- a **Hazardous Materials Emergency Response Program**
- operation of **a Level 3 Laboratory** to deal with bio-terrorism
- **security enhancements** in **provincial facilities**

Other 2002-2003 spending priorities include:

- **an additional $1.5 million** in funding in order to hire **additional staff** to ensure the continued, **efficient administration of justice**
- **$10 million** for the continuation of the **Total Development Fund**
- **$3 million** for the **Community Economic Development Fund**
- **$2.8 million** over three years to **enhance arts and heritage**; **$1.2 million** more this year is allotted as the first phase in the implementation of the new cultural policy

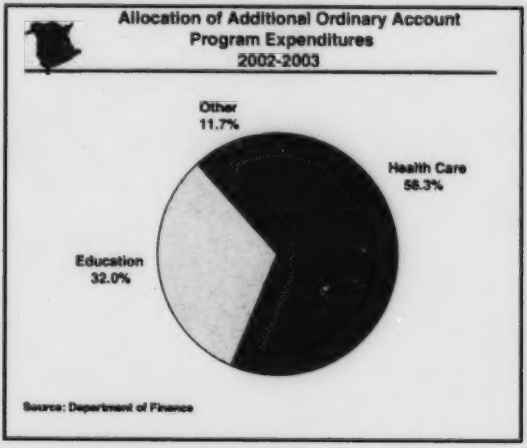

Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan

A prosperous growing economy is at the heart of our objective to bring greater opportunity to New Brunswickers in all regions of the province. That is why this government launched the most comprehensive and far-reaching plan to build New Brunswick's economy that we have ever seen.

Greater Opportunity sets out four building blocks as the foundation for lasting economic success and prosperity for New Brunswickers:

- investing in people
- creating a competitive fiscal and business environment
- embracing innovation
- and building strategic infrastructure

Each block has four cornerstones, and specific action priorities flow from each cornerstone - more than 60 action priorities in total.

This budget moves the prosperity plan into high gear. It invests in innovation – the lifeblood for tomorrow's ideas – to secure New Brunswick's economic future. It invests in our universities to help build the strategic infrastructure they need to become nationally and internationally competitive institutions on the forefront of knowledge and innovation. It lowers taxes to help people and businesses and to help stimulate job creation.

Investments in innovation and universities include:

- creation of the **New Brunswick Innovation Foundation** with an initial fund of **$20 million**
- a one-time investment of **$15 million** for a special **University Infrastructure Trust**

Competitive Taxes for Jobs and Growth

Competitive taxes are also a cornerstone of the prosperity plan. Lower taxes help create a more competitive business environment that encourages private sector job creation and economic growth. They create the incentive for businesses within New Brunswick to invest and expand. And they help attract new investment from

outside New Brunswick. They encourage prosperity and provide greater opportunity.

This government is making significant reductions from the taxation levels in place in June 1999. These measures include:

- move from the highest **general corporate income tax rate** in Canada in 1999 at 17% to the **third-lowest in Canada as of January 1, 2003, at 13%**
- maintain the **lowest small business corporate income tax rate** in all of Canada by reducing it from 6% in 1999 to **3% as of January 1, 2003**
- **double** the **small business threshold** from $200,000 in 1999 **to $400,000 as of January 1, 2003**
- **remove more than 40,000 low-income New Brunswickers** from **the tax rolls** by the **2003** taxation year
- **reduce personal income taxes** by **10.7% in just three years**, one year earlier than the promised 10% reduction
- **provide New Brunswick taxpayers and businesses** some **$287 million** in **cumulative personal and corporate income tax reductions** since our first budget

BUDGET PLAN
2002-2003
Millions
$

BUDGETARY ACCOUNTS	Budget Plan
Ordinary Account:	
Revenues	4,847.4
Expenditures	4,949.4
Surplus (Deficit)	(102.0)
Capital Account:	
Recoveries	48.0
Expenditures	257.8
Net Capital Expenditures	209.8
Special Purpose Account:	
Revenues	32.7
Expenditures	31.2
Surplus (Deficit)	1.5
Special Operating Agencies:	
Revenues	187.3
Expenditures	175.7
Surplus (Deficit)	11.6
Sinking Fund Earnings	240.0
Decrease (Increase) in Net Debt	(58.7)
Transfer (to) from Fiscal Stabilization Fund	80.0
Surplus (Deficit)	**21.3**

BUDGET 2002-2003

PETER MESHEAU
MINISTRE DES FINANCES

CHOISIR LA PROSPÉRITÉ : UNE APPROCHE ÉQUILIBRÉE

New Nouveau Brunswick CANADA

Faits saillants du budget 2002-2003

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Mars 2002

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick (CNB 1199)

Traduction :
Traduction des débats, Assemblée législative

Photocomposition :
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-804-1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

Budget 2002-2003

Choisir la prospérité : une approche équilibrée

Les initiatives que nous présentons dans le budget de 2002-2003 reflètent les choix qui aideront le Nouveau-Brunswick à atteindre une plus grande prospérité grâce aux investissements dans l'innovation et l'infrastructure ainsi qu'aux allégements fiscaux. Par ailleurs, selon notre approche équilibrée, nous continuons d'investir dans les priorités qui comptent le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick, comme les soins de santé et l'éducation.

Grâce à notre plan et à une telle approche, les gens du Nouveau-Brunswick jouiront des avantages suivants :

- un investissement record de **1,8 milliard de dollars** dans les **soins de santé et les personnes âgées** ;
- un investissement record de **1,09 milliard de dollars** dans l'**éducation et les enfants** ;
- des **allégements** additionnels de **27 millions** au chapitre de l'**impôt sur le revenu des particuliers** ;
- des **réductions** additionnelles de **11 millions** au chapitre de l'**impôt sur le revenu des corporations** ;
- des investissements de **35 millions** dans deux fonds destinés à l'**innovation** et à l'**infrastructure universitaire** ;
- un **excédent budgétaire** de **21,3 millions en 2002-2003.**

Dans le présent budget, nous prenons des mesures solides et fondamentales pour que notre province s'ouvre aux investissements et à l'innovation. Nous posons les véritables éléments de base d'un succès économique durable et d'un Nouveau-Brunswick plus compétitif à l'échelle mondiale.

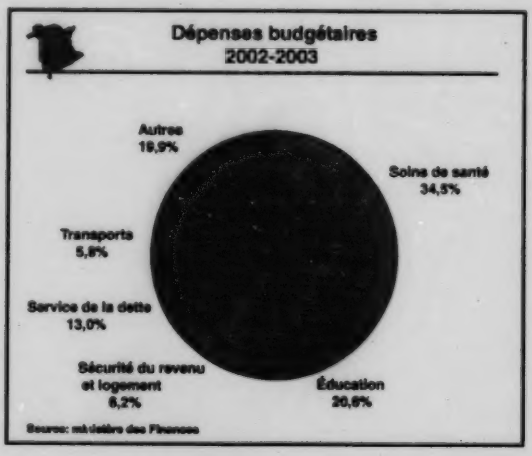

Perspectives économiques

Il était déjà évident, lors de l'établissement du budget de l'année dernière, que l'économie nord-américaine accusait un ralentissement. Les événements du 11 septembre ont accentué ce qui devait être, selon les premières prévisions, un bref fléchissement de l'économie mondiale. Le Nouveau-Brunswick n'était pas à l'abri du ralentissement. Bien que de nombreux indicateurs du Nouveau-Brunswick aient signalé une tendance au ralentissement en 2001, les aspects positifs suivants valent la peine d'être mentionnés :

- le ministère des Finances estime à **0,6 %** la **croissance réelle du PIB** du **Nouveau-Brunswick en 2001** ;
- **le taux de participation de la population active** a atteint un **niveau record,** augmentant pour la cinquième année de suite ;
- les **exportations** de produits vers l'étranger ont **augmenté de 11,6 %,** pour passer à **plus de 8,3 milliards de dollars,** principalement en raison des produits énergétiques ;
- l'**emploi total** dans la province atteint un **niveau record** ;
- le **consensus du secteur privé** indique un **taux de croissance réelle de 1,3 % pour 2002,** et les prévisions du **ministère des Finances** sont de **1,2 %.**

Mise à jour financière pour 2001-2002

Le budget de 2001-2002 et la mise à jour financière et économique de novembre prévoyaient que la province finirait l'année financière en cours avec un budget équilibré, malgré les problèmes économiques énormes et l'incertitude avec lesquels nous étions aux prises.

Notre approche visant l'exercice d'une discipline financière et une meilleure gestion est axée sur les principes directeurs suivants :

- **cerner** les domaines prioritaires tels que les **soins de santé,** l'**éducation** et les **emplois** et **y investir,** tout en gérant rigoureusement les dépenses dans les autres domaines ;
- faire une **planification** circonspecte et prudente, en tenant compte des fluctuations dans les recettes et les dépenses ;
- **s'assurer la marge de manoeuvre** pour donner suite aux besoins et aux événements urgents ;
- **utiliser prudemment le Fonds de stabilisation financière.**

Le résultat est le suivant :

- un **excédent budgétaire** de **37 millions** pour **2001-2002,** ce qui dépasse légèrement l'objectif budgétaire initial.

Des recettes plus élevées, ajoutées à des économies réalisées dans plusieurs ministères, ont permis des dépenses additionnelles dans certains secteurs prioritaires :

- une somme additionnelle de **44 millions** pour le **ministère de la Santé et du Mieux-être,** y compris des dépenses accrues pour l'Assurance-maladie, les Services hospitaliers et le **Programme de médicaments sur ordonnance** ;
- une somme de **35 millions** pour des investissements spéciaux **dans deux fonds consacrés à l'innovation et à l'infrastructure universitaire** ;
- un virement de **70 millions** au **Fonds de stabilisation financière**.

Perspectives financières pour 2002-2003

Le présent budget est un autre exemple montrant qu'une stricte discipline financière demeure un trait distinctif du gouvernement actuel :

- la province prévoit un **excédent** de **21,3 millions** pour l'**année financière 2002-2003** ;
- le gouvernement actuel a produit son **troisième budget équilibré successif** ;
- la **croissance** globale **des dépenses** a été **gérée strictement** et continuera de l'être ;
- **les projections de recettes se sont améliorées** au cours des derniers mois ;
- il est prévu que les **recettes budgétaires** pour 2002-2003 se chiffreront à **5,288 milliards,** soit un accroissement de 2,6 % par rapport à 2001-2002 ;
- les **dépenses budgétaires** sont d'environ **5,267 milliards,** soit un taux de croissance de 3,0 % par rapport à 2001-2002 ;
- **88 % des dépenses additionnelles visant les programmes au compte ordinaire ont trait à la santé et à l'éducation.**

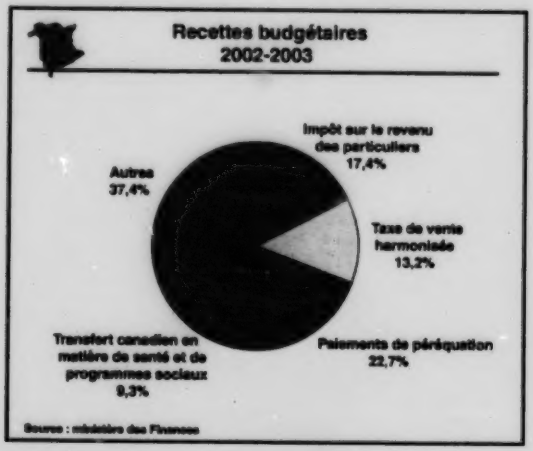

Le présent budget reflète l'approche équilibrée adoptée par le gouvernement actuel pour investir stratégiquement dans des priorités d'intérêt public précises tout en gérant rigoureusement la croissance des autres dépenses. Les choix permettant d'équilibrer le budget n'ont pas été faits à la légère. Toutefois, grâce à une meilleure gestion, le budget a été équilibré.

Dépenses en capital

Le budget de capital de cette année est axé sur l'investissement dans l'infrastructure stratégique, l'un des quatre éléments constitutifs du plan de prospérité. Le présent budget comporte des **dépenses en capital brutes** de **257,8 millions pour 2002-2003**, soit une augmentation de plus de 25 % par rapport à 2001-2002.

Les faits saillants du budget de capital sont notamment des investissements dans les domaines prioritaires clés suivants :

- **34 millions** pour l'**éducation** ;
- **11,5 millions** pour la **santé** ;
- **10,6 millions** pour l'**infrastructure « verte »** ;
- **168,1 millions** pour les **transports,** soit une **augmentation de 36 %** par rapport à 2001-2002.

Investissements dans les soins de santé et les personnes âgées

En préparant le présent budget, nous avons adopté une approche équilibrée qui favorisera la croissance de notre économie tout en aidant à répondre aux besoins sociaux des gens du Nouveau-Brunswick. Le renouvellement des soins de santé pour les familles et les personnes âgées a été et demeure une priorité absolue du gouvernement actuel depuis juin 1999. Nous nous sommes engagés à augmenter chaque année le financement des soins de santé, et nous l'avons fait. Une somme cumulative de **1,1 milliard de plus** a été investie dans les **soins de santé** depuis 1999. À titre d'exemple de ce que signifient de tels investissements pour les gens du Nouveau-Brunswick, le gouvernement actuel a prévu :

- **15 places additionnelles** par année **dans des écoles de médecine** à l'intention d'étudiants et d'étudiantes du Nouveau-Brunswick ;
- un **programme de recrutement et de maintien des ressources médicales** d'une valeur de **3 millions,** qui, ajouté à une **augmentation de la rémunération** des médecins, a contribué au recrutement de **249 nouveaux médecins,** ce qui donne **une augmentation nette de 65 médecins** ;
- une **stratégie** triennale **de recrutement et de maintien des ressources infirmières, d'une valeur de 8 millions de dollars** ;
- la couverture de **90 nouveaux médicaments** en vertu du **Programme de médicaments sur ordonnance** ;

- une **augmentation considérable** du nombre de **travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que de préposés aux services d'adoption** ;
- **le double** du nombre d'**appareils d'imagerie par résonance magnétique, ou IRM,** dans la province.

Dans le présent budget, nous investissons une **somme record de 1,8 milliard** dans les **soins de santé en 2002-2003.** Cela fait **80,6 millions,** ou 4,7 %, **de plus** que les prévisions de dépenses révisées pour 2001-2002, de sorte que l'**augmentation d'un budget à l'autre** pour les **soins de santé** se chiffre à **120 millions.**

Le budget d'aujourd'hui prévoit des investissements dans des secteurs de programmes clés, dont :

- **819,1 millions** pour les **Services hospitaliers** ;
- une somme totale de **309,8 millions** pour l'**Assurance-maladie** ;
- un financement de **278,0 millions** pour les **soins de longue durée** ;
- **102,5 millions** pour le **Programme de médicaments sur ordonnance** ;
- **10,0 millions** pour **le fonctionnement et les employés des foyers de soins** ;
- une **augmentation de 1,00 $ l'heure** au cours des trois prochaines années, à commencer par une **augmentation de 50 ¢ cette année, visant le salaire versé aux aides ménagères,** soit **1,6 million de dollars de plus** pour les aides ménagères pendant l'année budgétaire qui vient ;
- maintien du programme de la **prestation pour personnes âgées à faible revenu,** à un coût d'environ **3,2 millions** ;
- **4,5 millions pour les initiatives de renouvellement des soins de santé.**

Investissements dans l'éducation et les enfants

L'investissement dans la population est un élément constitutif essentiel du plan de prospérité. Notre objectif est une main-d'oeuvre scolarisée, bien formée, qualifiée et adaptable, appuyée par une culture de l'acquisition continue du savoir. Un de nos engagements de base est d'accroître chaque année le financement affecté à l'éducation. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a **augmenté** les dépenses pour l'**éducation** d'une somme cumulative de **410 millions.**

Cela nous a permis de faire les investissements clés suivants dans l'éducation :

- **200 aides-enseignantes et aides-enseignants compétents** additionnels ;
- des améliorations des biens immobiliers d'une valeur de **100 millions** pour le programme **Écoles saines** ;
- une **diminution du nombre d'élèves par classe** en **2e et en 3e année** ;
- une somme de **7,5 millions** sur trois années afin de donner à toutes les écoles l'accès à une **bande passante à grande vitesse pour Internet** ;
- une somme de **6,1 millions** sur trois années en soutien financier additionnel pour **améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire**.

Le budget de cette année augmente une fois de plus le financement pour l'éducation. Le budget de 2002-2003 prévoit des **investissements records dans l'éducation** totalisant **1,09 milliard,** ce qui représente une augmentation de 4,5 % ou de **46,8 millions** par rapport à 2001-2002.

Le budget d'aujourd'hui prévoit :

- un financement additionnel de **36,6 millions** pour les classes **de la maternelle à la 12e année,** somme qui comprend, pour le personnel enseignant, une hausse salariale négociée ;
- une augmentation de **4,9 millions** au titre des **subventions aux universités,** soit la troisième année de suite pour laquelle le financement aux universités augmente ;
- une somme additionnelle de **1,4 million** pour améliorer l'accès aux études postsecondaires ;
- une augmentation de **2,4 millions** au titre du financement pour le **développement de la petite enfance.**

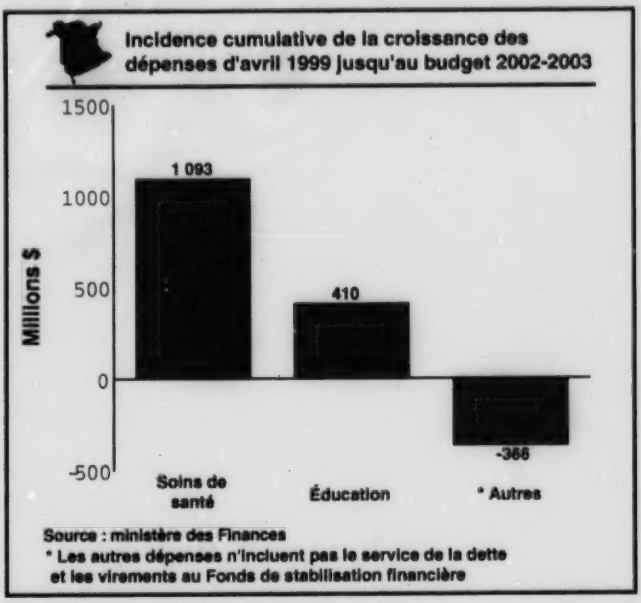

Accent sur les priorités du Nouveau-Brunswick

À la suite du 11 septembre, les gens du Nouveau-Brunswick ont compris le besoin de prendre des mesures additionnelles pour assurer notre avenir et renforcer la sécurité publique. En conséquence, le budget de 2002-2003 prévoit des investissements de **plus de 2,6 millions** pour de telles initiatives. Ces fonds visent notamment :

- l'**ajout de 10 agents et agentes de la GRC** ;
- des capacités **accrues** à l'égard des **renseignements sur la criminalité** ;
- un **programme d'intervention d'urgence face aux matières dangereuses** ;
- le service d'un **laboratoire de niveau 3,** en cas de bioterrorisme ;
- le **renforcement de la sécurité** dans **les édifices provinciaux**.

Voici d'autres priorités de dépenses pour 2002-2003 :

- un financement **additionnel** de **1,5 million** afin de recruter du **personnel additionnel** pour assurer l'**administration** continue et **efficace de la justice** ;
- une somme de **10 millions** afin de maintenir le **Fonds de développement total** ;
- une somme de **3 millions** pour le **Fonds de développement économique communautaire** ;
- une somme de **2,8 millions** sur trois ans pour renforcer **les milieux artistiques et ceux du patrimoine**, et une affectation additionnelle de **1,2 million** cette année pour la première phase de la mise en oeuvre de la nouvelle politique culturelle.

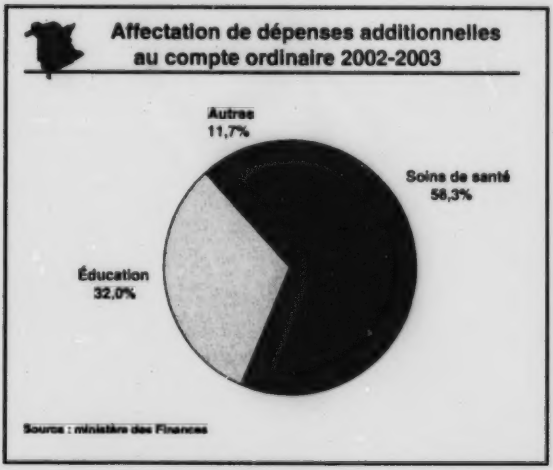

Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick

Une économie prospère et en croissance est au coeur de notre objectif visant à assurer un meilleur avenir aux gens de toutes les régions du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi le gouvernement actuel a lancé le plan le plus général et le plus vaste que nous ayons jamais vu afin de bâtir l'économie du Nouveau-Brunswick.

Vers un meilleur avenir cerne quatre éléments constitutifs qui forment la base d'une réussite économique et d'une prospérité durables pour les gens du Nouveau-Brunswick :

- investir dans la population,
- créer un contexte fiscal et commercial compétitif,
- choisir l'innovation,
- bâtir l'infrastructure stratégique.

Chaque élément constitutif comprend quatre éléments fondamentaux, et des actions prioritaires particulières — il y en a plus de 60 — découlent de chaque élément fondamental.

Le présent budget accélère la mise en oeuvre du plan de prospérité. Il investit dans l'innovation — la force vitale des idées de demain — afin d'assurer l'avenir économique du Nouveau-Brunswick. Il investit également dans nos universités afin de contribuer à créer l'infrastructure stratégique dont elles ont besoin pour devenir des établissements compétitifs sur la scène nationale et internationale, à la fine pointe du savoir et de l'innovation. Il réduit les impôts pour aider les gens et les entreprises et pour aider à stimuler la création d'emplois.

Les investissements dans l'innovation et les universités comprennent :

- la création de la **Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick,** dotée d'un financement initial de **20 millions** ;
- un investissement non renouvelable de **15 millions** dans la **Fiducie pour l'infrastructure universitaire.**

Impôts compétitifs favorisant les emplois et la croissance

Des impôts compétitifs constituent un autre élément fondamental de notre plan de prospérité. Des impôts plus bas contribuent à créer un contexte commercial plus compétitif qui encourage la création d'emplois dans le secteur privé et la croissance économique. Ils encouragent les entreprises établies au Nouveau-Brunswick à investir et à se développer. En outre, ils aident à attirer de nouveaux

investissements de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Ils favorisent la prospérité et assurent un meilleur avenir.

Le gouvernement actuel fait d'importantes réductions par rapport aux taux d'imposition en vigueur en juin 1999. Les mesures prises sont notamment :

- réduire, **le 1er janvier 2003,** notre **taux général d'impôt sur le revenu des corporations,** qui, à 17 %, était le plus élevé du Canada en 1999, pour le ramener **à 13 %,** soit au **troisième rang parmi les moins élevés au Canada** ;
- maintenir le **taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise le plus bas** du Canada en le ramenant de 6 % en 1999 **à 3 % le 1er janvier 2003** ;
- **doubler** le **plafond pour la désignation de petite entreprise,** qui passera de 200 000 $ en 1999 à **400 000 $ le 1er janvier 2003** ;
- **exonérer de l'impôt provincial plus de 40 000 personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick** d'ici l'année d'imposition **2003** ;
- **réduire de 10,7 % l'impôt sur le revenu des particuliers en seulement trois années,** dépassant une année plus tôt la réduction de 10 % promise ;
- **offrir aux contribuables et aux entreprises du Nouveau-Brunswick,** depuis notre premier budget, environ **287 millions** en **réductions cumulatives de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des corporations**.

PLAN BUDGÉTAIRE
2002-2003
Millions
$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Plan budgétaire
Compte ordinaire :	
Recettes	4 847,4
Dépenses	4 949,4
Excédent (Déficit)	(102,0)
Compte de capital :	
Recouvrements	48,0
Dépenses	257,8
Dépenses nettes de capital	209,8
Compte à but spécial :	
Recettes	32,7
Dépenses	31,2
Excédent (Déficit)	1,5
Organismes de service spécial :	
Recettes	187,3
Dépenses	175,7
Excédent (Déficit)	11,6
Gains du fonds d'amortissement	240,0
Diminution (augmentation) de la dette nette	(58,7)
Transfert (au) du Fonds de stabilisation financière	80,0
Excédent (Déficit)	**21,3**

BUDGET 2002-2003

PETER MESHEAU
MINISTER OF FINANCE

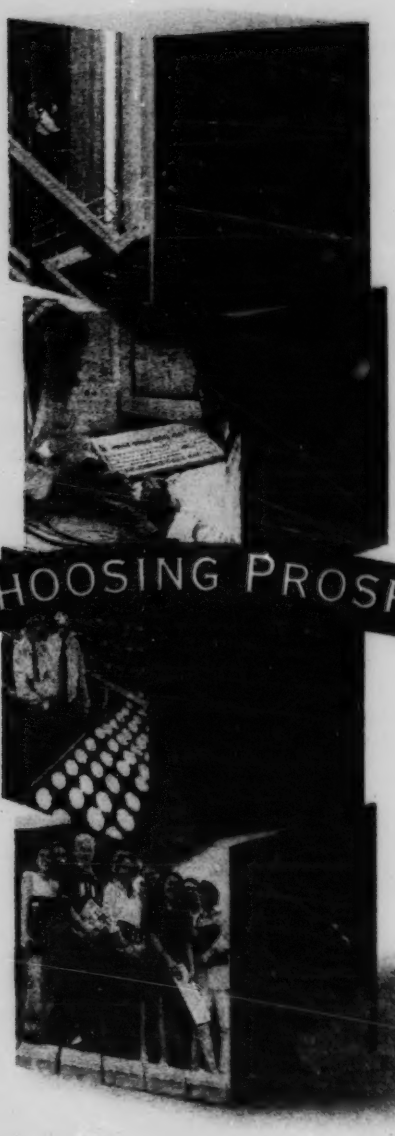

CHOOSING PROSPERITY: A BALANCED APPROACH

New Nouveau Brunswick
CANADA

Budget 2002-2003

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

March 2002

Cover:
Communications New Brunswick (CNB 1199)

Translation:
Debates Translation, Legislative Assembly

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-802-5

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

102-06161/

Table of Contents

Introduction 5

The Economic Outlook 7

Fiscal Update 2001-2002 9

Fiscal Outlook 2002-2003 11

Investing in Health Care and Seniors 16

Investing in Education and Children 19

Focusing on New Brunswick Priorities 20

Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan 21

Investment and Innovation 23

Competitive Taxes for Jobs and Growth 24

Conclusion 28

Appendix: Summary Budget Information 29

Introduction

Mr. Speaker, I am privileged and honoured to present my first budget as Minister of Finance.

It is with great pleasure that I rise today in the House to deliver this government's third consecutive balanced budget. It is our third consecutive budget that increases funding for health care and education, and our third consecutive budget that lowers taxes for people and businesses.

This year's budget has the theme of *Choosing Prosperity: A Balanced Approach.*

The initiatives we are setting out today reflect choices that will help New Brunswick achieve greater prosperity through investments in innovation, infrastructure and tax relief. At the same time, as part of our balanced approach, we continue to invest in the priorities that matter most to New Brunswickers such as health care and education.

New Brunswickers know that a prosperous economy is essential to pay for the social programs they need. They realize that our choices must be balanced in order to grow the economy while at the same time funding our social priorities. This budget does just that. It chooses prosperity through a balanced approach.

Mr. Speaker, today's budget begins to implement *Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan*—our 10-year plan to transform our economy and close the economic gap between New Brunswick and Canada. It advances us farther and faster down this path.

With today's budget, we are taking solid, fundamental steps to make our province open to investment and innovation. We are laying down the true building blocks to lasting economic success and a more globally competitive New Brunswick.

As a result of our plan and this approach, New Brunswickers will benefit from:

- a record high investment for health care and seniors of $1.8 billion, with new investments of $80.6 million;
- a record high investment for education of $1.09 billion, with new investments totaling $46.8 million;
- personal income tax relief of an additional $27 million;
- additional corporate income tax reductions of $11 million;
- $35 million in investments in two funds for innovation and university infrastructure,
- and a budgetary surplus of $21.3 million in 2002-2003.

Mr. Speaker, these accomplishments have not occurred without challenge and choice. The challenge of managing smarter during a period of economic slowdown with ongoing fiscal challenges, and the choice of investing in what matters most to New Brunswickers.

They have occurred only because we have been resolute and determined about managing smarter. As stated in last year's budget: "We must not relax the fiscal discipline we have exercised."

We have not, Mr. Speaker, and we will not.

The Economic Outlook

Mr. Speaker, at the onset of last year's budget, it was already evident that the North American economy was in a slowdown. The events of September 11th intensified what was originally expected to be a brief downturn in the world economy.

New Brunswick was not immune to this slowdown, given our reliance on foreign trade. The Department of Finance now estimates real Gross Domestic Product (GDP) growth for New Brunswick at 0.6% in 2001.

While many New Brunswick indicators reported a slower trend in 2001, there are positives worth noting:

- the labour force participation rate reached a record level, rising for the fifth consecutive year;
- exports of goods to foreign destinations increased 11.6% to over $8.3 billion, largely on the strength of energy products;
- residential construction, fueled by declining interest rates, had a strong year with housing starts up 12.4%,
- and consumer inflation was 1.7%, down from 3.3% in 2000, and below the Canadian average.

We are also encouraged that total employment across the province is at a record high level. The most recently released figures show employment in New Brunswick at 341,600 in February.

Most forecasters are now saying economic growth in North America should pick up in the latter half of 2002.

In New Brunswick, the current private sector consensus is for 1.3% growth in 2002, while the Department of Finance estimate is 1.2%.

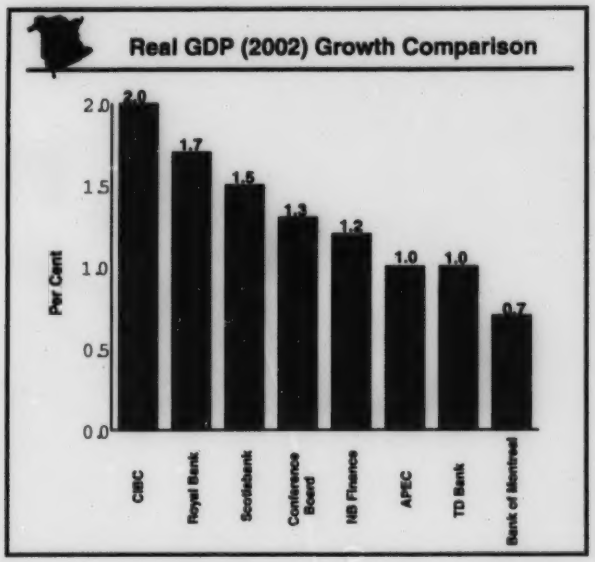

Mr. Speaker, as Premier Lord said recently: "For every financial downturn, there is an economic upswing. Those provinces and businesses that make the right choices today for the long term will be able to take maximum advantage of the economic upswing in the future."

That is why the premier recently released *Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan*, which sets out a road map to a more prosperous New Brunswick, and provides a framework for even stronger economic growth and prosperity into the future.

Fiscal Update 2001-2002

Mr. Speaker, I would now like to provide a fiscal update for 2001-2002.

To begin, I will first set out our approach in exercising fiscal discipline and managing smarter. We follow these guiding principles in balancing the budget:

- first, identify and invest in priority areas such as health care, education and jobs, while tightly managing expenditures in other areas;
- second, plan cautiously and prudently by allowing for fluctuations in revenue and expenditures;
- third, exercise fiscal discipline throughout the year to ensure flexibility to respond to urgent needs and events;
- and finally, draw upon the Fiscal Stabilization Fund only when necessary and pay into it when circumstances permit, to provide for future flexibility.

Mr. Speaker, the 2001-2002 Budget and the November Financial and Economic Update anticipated that the Province would end the current fiscal year with balanced results, despite the considerable economic challenges and uncertainty we faced. I am pleased to confirm today that this remains the case.

We now anticipate budgetary revenues of $5.152 billion, up $125 million from budget. Budgetary expenditures are now anticipated at $5.115 billion, an increase of $123 million. The result is a budgetary surplus of $37 million for 2001-2002, which slightly exceeds our original budget target.

Mr. Speaker, this surplus has been achieved without drawing down the Fiscal Stabilization Fund. In fact, a transfer of $70 million will be made into the fund in 2001-2002. New Brunswick is among the few provinces currently projecting a balanced budget in 2001-2002 without having to draw upon such a fund.

There have been several major factors contributing to the change in revenues over the course of the fiscal year. These include higher equalization payments, increased corporate income tax revenues and an increase in tobacco tax revenues. Meanwhile, harmonized sales tax revenues have fallen and return on investment is down.

Higher revenues, coupled with savings in several departments, have allowed us to manage additional expenditures in certain priority areas. These include:

- an additional $44 million in the Department of Health and Wellness, including increased expenditures for Medicare, Hospital Services and the Prescription Drug Program;
- $35 million in special investments in two funds for innovation and university infrastructure,
- and a deposit of $70 million into the Fiscal Stabilization Fund, which will allow for greater financial flexibility in the future.

Fiscal Outlook 2002-2003

Turning to the 2002-2003 fiscal year, a significant financial challenge faced the Province leading into the budget. At the time of the November Financial and Economic Update, it was anticipated that, if left unchecked, the Province was facing a deficit of approximately $180 million for 2002-2003.

The explanation for this situation is straightforward, Mr. Speaker. Demand for public services continues to increase faster than our revenues, particularly health care. Meanwhile, slower economic growth in 2001 and 2002 is translating into slower growth in revenues.

In November, I stated that our goal was a balanced budget for 2002-2003, despite the considerable challenges we faced.

Today, I am pleased to announce that the Province is projecting a surplus of $21.3 million for the 2002-2003 fiscal year. This marks the third consecutive balanced budget delivered by this government since taking office. Mr. Speaker, this reinforces our commitment to creating a competitive fiscal environment in New Brunswick, a cornerstone of our prosperity plan. Strong fiscal discipline is, and will remain, a hallmark of this government.

We have achieved this balanced result due to three reasons. First, overall expenditure growth has been, and will continue to be, tightly managed to allow for priority investments in health care and education. Second, revenue projections have improved over the course of the past few months. And third, we have withdrawn $80 million from the Fiscal Stabilization Fund to balance the budget.

Mr. Speaker, the Fiscal Stabilization Fund was established in the 2001-2002 Budget to ensure that government has the financial flexibility to respond to changing economic and fiscal circumstances. Today we are facing such circumstances. The wisdom of putting something aside for a rainy day is paying off for New Brunswickers, allowing for a third consecutive balanced budget. This withdrawal represents less than half of the fund. A balance of nearly $97 million will remain in the Fiscal Stabilization Fund at the end of the fiscal year to provide financial flexibility in the future. This is the prudent thing to do.

Budgetary revenues for 2002-2003 are forecast at $5.288 billion. This represents growth of 2.6% from 2001-2002.

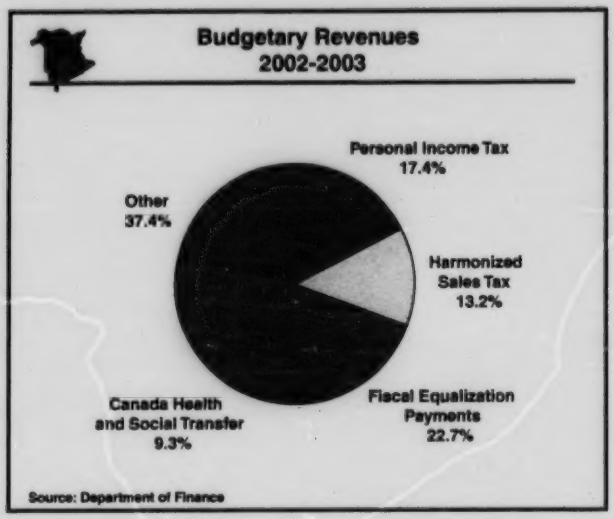

Budgetary spending is estimated at $5.267 billion, a growth rate of 3.0% from 2001-2002. Included are record investments in health care and education. Excluding health care, education and debt service costs, overall growth in other spending is relatively flat.

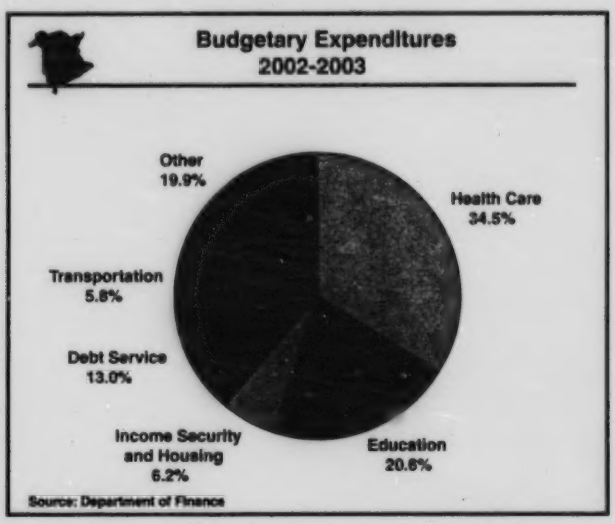

Overall, 88% of additional ordinary account program spending is on health care and education, clearly demonstrating our commitment to a balanced approach that includes the priorities of New Brunswickers.

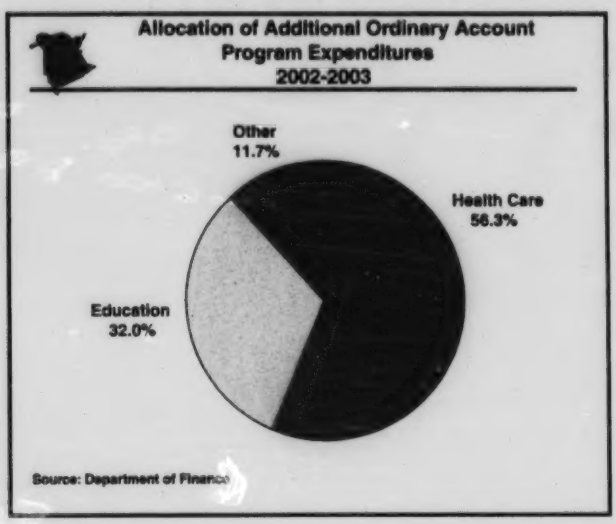

Mr. Speaker, today's budget reflects the balanced approach we have taken as a government to invest strategically on clear public priorities, while tightly managing the growth of other expenditures. As a clear illustration of our commitment to increased funding for health care and education, cumulative expenditure growth in health care totals almost $1.1 billion since 1999, while cumulative expenditure growth in education exceeds $0.4 billion. At the same time, other government expenditures have decreased by approximately $0.4 billion cumulatively over the same period.

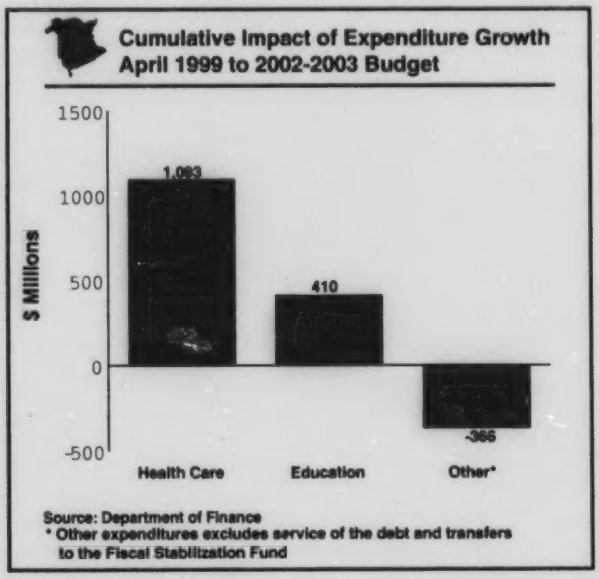

The choices we have made in balancing the budget were not taken lightly. By managing smarter, however, we have balanced the budget while continuing to invest in priority areas.

Unfortunately, Mr. Speaker, the job gets no easier in 2003-2004. New Brunswick is facing considerable fiscal challenges next fiscal year, with expenditure pressures exceeding revenue growth expectations. There are risks in 2003-2004 that could have a serious impact on our fiscal position, including the incorporation of census results into federal equalization payments and Canada Health and Social Transfer payments. Lower population in New Brunswick translates into lower revenues from the federal government. This could result in a federal clawback of payments in the form of negative prior-year adjustments.

Being aware of the challenges we face reinforces the need to exercise strong fiscal discipline now and in the future. That is why we continue to use the Fiscal Stabilization Fund prudently and continue to put something aside for when it is needed in the future.

Net Debt Reduction and Credit Rating

Mr. Speaker, *Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan* points to net debt and provincial credit ratings as important progress indicators in achieving our prosperity targets.

Since taking office, we have made considerable inroads in lowering New Brunswick's net debt-to-GDP ratio. It will have declined from 36.4% in 1999-2000 to an estimated 32.3% for 2002-2003.

Today, we continue to enjoy the best credit rating east of Ontario. This means that the rating agencies support the direction the Province is taking in controlling its expenditures, lowering taxes and lowering our net debt-to-GDP ratio. It also sends a clear signal to the financial and business communities that New Brunswick is a sound investment. And it benefits New Brunswickers by paying lower interest costs for provincial borrowing.

Credit Ratings in effect March 2002

	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Alberta	AAA	Aaa	AAA
Ontario	AA	Aa3	AA
British Columbia	AA-	Aa2	AA (low)
Manitoba	AA-	Aa3	A
New Brunswick	AA-	A1	A
Québec	A+	A1	A
Saskatchewan	A+	A1	A
Prince Edward Island	A	A3	A (low)
Nova Scotia	A-	A3	BBB (high)
Newfoundland and Labrador	A-	Baa1	BBB

Capital Spending

Mr. Speaker, this year's capital budget is all about investing in strategic infrastructure, one of the four building blocks of our prosperity plan. Today's budget sets out gross capital expenditures of $257.8 million for 2002-2003, an increase of over 25% from 2001-2002.

The capital budget invests in key priority areas, including health care, education, the environment, jobs and growth. This includes $34 million for education, $11.5 million for health, and $10.6 million for "green" infrastructure.

Transportation is one of the cornerstones of our strategic infrastructure building block. The capital budget for transportation is $168.1 million, an increase of 36% from 2001-2002. I want to stress that these dollars will be spent throughout the province to help meet the transportation needs and priorities of all regions of New Brunswick.

Investing in Health Care and Seniors

Mr. Speaker, in preparing this budget, we have used a balanced approach that will serve to grow our economy while at the same time helping to meet the social needs of New Brunswickers.

Renewing health care for families and seniors has been a top priority of this government since June 1999, and it remains so. We committed to increasing funding for health care each and every year and we have done so.

Cumulatively, we have invested $1.1 billion more in health care since 1999. To illustrate what these investments mean to New Brunswickers, this government has provided for:

- an additional 15 seats annually for New Brunswick students to attend medical school;
- a $3 million physician recruitment and retention program which, together with increased remuneration for physicians, has helped recruit 249 new doctors, for a net increase of 65 more doctors;
- a three-year, $8 million nursing resources recruitment and retention strategy;
- 90 new drugs under the Prescription Drug Program;
- significant increases in the number of social workers and adoption workers,
- and a doubling of the number of magnetic resonance imaging (MRI) units in the province.

Mr. Speaker, the rising cost of health care represents our most significant financial challenge as a province. Escalating costs for Hospital Services, Medicare and the Prescription Drug Program account for much of our increased health care spending.

At the same time, the federal government's share of health care funding is significantly lower than in the past. For every dollar spent on health care in New Brunswick, the federal government contributes only 14 cents, a far cry from the 50/50 cost-sharing during the early days of Medicare. Since the introduction of the Canada Health and Social Transfer, New Brunswick has realized a cumulative shortfall in federal funding for provincial social programs of $670 million from the 1994-1995 funding level. This has contributed to the position we are in today.

Sustaining our health care system for the future requires not only provincial action, but also national leadership and solutions. Nevertheless, we are doing our part. Despite record investments in health care in our previous two budgets, we intend to do even more. As a result, in this budget we are investing a record $1.8 billion in health care in 2002-2003. This represents an additional $80.6 million, or 4.7%, over the 2001-2002 revised spending level. This equates to a budget-over-budget increase of $120 million for health care.

Today's budget allows for investment in key program areas, including:

- $819.1 million for Hospital Services;
- a total of $309.8 million in funding for Medicare;
- long-term care funding of $278.0 million,
- and $102.5 million for the Prescription Drug Program.

Having a balanced approach means helping those who need our help the most. That is why senior care continues to be an important priority for this government. We want seniors in this province to live in comfort and dignity. Nursing home and home care funding for seniors will therefore be increased. Funding for nursing home operations and employees will rise by $10.0 million in this budget. This will allow for improved care for seniors in nursing home facilities by hiring more staff and providing for increased wages to employees.

In-home support workers provide important and needed care to seniors. We value the work and services these individuals provide. Therefore, the provincial contribution towards wages paid to homemakers will be increased by $1.00 per hour over the next three years, beginning with a 50 cent increase this year. This will mean an additional $1.6 million for homemakers this budget year.

The government also remains committed to the Low-Income Seniors' Benefit program, which provides needed assistance to seniors. It will continue this year at an estimated cost of $3.2 million.

As part of our continuing commitment to New Brunswickers with disabilities, this budget provides for the third consecutive $250 per year increase in the certified disabled supplement. This amounts to an annual increase of $750 since our first budget and represents an additional $1.4 million in spending this year. At the time of next year's budget, certified disabled New Brunswickers will be receiving $1,000 more each year than from when we took office in 1999.

Mr. Speaker, increased health care funding must go hand-in-hand with health care renewal and reform. This government is committed to renewing the health care system to ensure all New Brunswickers can get the right care in the right place at the right time by the right provider at a cost the taxpayer can afford.

The Premier's Health Quality Council set out a vision for a patient-focused, community-based health care system that we are implementing. This year will see the introduction of nurse practitioners and an expanded role for nurses in delivering health care services. Recruitment of more physicians and nurses will continue. We will begin to implement Regional Health Authorities. And primary care reform will move forward with the phased introduction of Community Health Centres

around New Brunswick. These facilities will provide improved access to primary health care services for New Brunswickers through multi-disciplinary collaborative teams made up of physicians, nurse practitioners, nurses, social workers, rehabilitation professionals and pharmacists. We will dedicate $4.5 million for these health care renewal initiatives to supplement funding already provided in regular Department of Health and Wellness programs.

Investing in Education and Children

Mr. Speaker, investing in people is a fundamental building block in the prosperity plan. Our objective is an educated, well-trained, skilled and adaptable labour force supported by a culture of lifelong learning.

One of our core commitments is to increase funding for education each and every year. Since taking office, this government has cumulatively increased education spending by $410 million. This has allowed us to make the following key investments in education:

- 200 additional qualified teaching assistants;
- a $100 million Healthy Schools capital improvement program;
- reduced class sizes for Grades 2 and 3;
- $7.5 million over three years to provide access to high speed Internet bandwidth in all schools,
- and $6.1 million over three years in additional financial support to enhance access to post-secondary education.

This year's budget increases education funding once again. I am pleased to announce that the 2002-2003 Budget contains record investments in education totaling $1.09 billion, which represents growth of 4.5%, or $46.8 million, from 2001-2002. Next to health care, education remains our second-largest spending priority.

Today's budget provides for an additional $36.6 million in funding for Kindergarten to Grade 12, which includes a negotiated wage increase for teachers. University grants will increase by $4.9 million, the third consecutive year in which funding for universities has been increased. This more than meets the government's three-year plan for 2% annual increases in funding for universities. And additional funding of $1.4 million is provided to enhance access to post-secondary education as part of our three-year plan.

Mr. Speaker, helping children get the best start on life is key to our family-oriented policies. Therefore, early childhood development funding will be increased $2.4 million this year with additional funding for childcare, early language development, and children's support programs.

Focusing on New Brunswick Priorities

Mr. Speaker, I would like to highlight some initiatives to meet the needs of New Brunswickers.

In the wake of September 11th, New Brunswickers saw the need to take additional steps to secure our future and enhance public safety. The 2002-2003 Budget will therefore invest over $2.6 million more in such initiatives. This includes an additional 10 RCMP officers, enhanced criminal intelligence capabilities and a Hazardous Materials Emergency Response Program. It also provides for the operation of a Level 3 Laboratory to deal with bio-terrorism and for security enhancements in provincial facilities.

The Department of Justice will receive an additional $1.5 million in funding in order to hire additional staff to ensure the continued, efficient administration of justice in the province.

As part of the prosperity plan, a total of $10 million is provided in 2002-2003 for the continuation of the Total Development Fund, which will see value-added and other innovative initiatives introduced into our natural resource-based economy.

The Regional Development Corporation will receive $3 million for the recently announced Community Economic Development Fund. This funding will support job creation and economic growth throughout the province. Furthermore, funding of $0.5 million will be provided to continue the activities of the Premier's Action Committee for the Economic Development of the Acadian Peninsula and the Restigouche-Chaleur Task Force.

Securing our environment for future generations is an important priority for this government. We have initiated policies to protect coastal zones and wetlands. A new waste reduction and diversion action plan is underway. Groundwater protection has been improved and a new Protected Natural Areas policy is in place. Our government will continue to work to ensure that the people of New Brunswick have safe water. This year's budget provides an additional $0.7 million to the Department of the Environment and Local Government to help protect our public drinking water system.

Last month, the government announced the province's first-ever comprehensive Cultural Policy. This policy will see funding increases of $2.8 million over three years to enhance the arts and heritage communities of New Brunswick. This year, $1.2 million more is allotted as the first phase in the implementation of our new cultural policy.

Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan

Mr. Speaker, a prosperous growing economy is at the heart of our objective to bring greater opportunity to all New Brunswickers across the province. That is why this government launched the most comprehensive and far-reaching plan to build New Brunswick's economy that we have ever seen.

As Premier Lord noted in his State of the Province Address, the objective of the recently released *Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan* "is nothing less than the economic transformation of our province. To make the structural economic changes we need to bring about lasting economic and social prosperity. To create the greater opportunity our children and families need to build the life they want right here at home. To turn New Brunswick into an investment magnet for Canada and a trading gateway to North America."

Greater Opportunity sets out four building blocks as the foundation for lasting economic success and prosperity for New Brunswickers:

- investing in people;
- creating a competitive fiscal and business environment;
- embracing innovation,
- and building strategic infrastructure.

Each block has four cornerstones, and specific action priorities flow from each cornerstone—more than 60 action priorities in total.

The prosperity plan sets ambitious targets for growth in order to close the economic gap with the rest of Canada. They will challenge us as a province and focus our efforts as a government.

Our government wasted no time in formally implementing the prosperity plan. Six major initiatives were announced in the State of the Province Address to accelerate us on our path to prosperity and opportunity, including significant additional personal and corporate tax reductions and the establishment of the New Brunswick Innovation Foundation. That same week, 15 new Community Economic Development Agencies were officially launched around the province as part of our approach to empowering people and communities. During that week alone, almost 1,000 new private sector jobs were announced with the assistance of this government.

Mr. Speaker, our long-term prosperity vision for the future is a clear demarcation from the short-term, quick-fix economic policies of the past. It says to New Brunswickers that, together, we can break out of the pack and set ourselves apart. Together, we can build an economic success story for the 21st century that will rival our neighbours and challenge our competitors.

This budget moves the prosperity plan into high gear. It invests in innovation—the lifeblood for tomorrow's ideas—to secure New Brunswick's economic future. It invests in our universities to help build the strategic infrastructure they need to become nationally and internationally competitive institutions on the forefront of knowledge and innovation. It lowers taxes to help people and businesses and to help stimulate job creation.

Investment and Innovation

Mr. Speaker, embracing innovation is critical to the success of New Brunswick's prosperity plan. To become a leader in the knowledge-based economy requires increased innovation capacity and research and development as drivers of productivity and growth. It will also require strategic partnerships between government, the private sector and universities.

The State of the Province Address highlighted the creation of the New Brunswick Innovation Foundation with an initial fund of $20 million to start us on our way. This foundation will be a tripartite organization, with representatives from government, business and the university community. It is hoped that this seed money will leverage up to $100 million in new research and development and innovation investments in New Brunswick and close the innovation gap between New Brunswick and the rest of Canada.

Today's budget provides further stimulus for investment and innovation, including the creation of a special University Infrastructure Trust. A one-time investment of $15 million will be made in order to provide for infrastructure improvements in our universities. This targeted funding will assist in ensuring excellence in the research and teaching capacity of our universities.

We believe this strategic infrastructure investment is critical to the success of our post-secondary institutions and students in the 21st century. We are therefore calling upon the federal government to match this funding via its own new $2 billion Strategic Infrastructure Foundation and support the advancement of New Brunswick's universities.

Competitive Taxes for Jobs and Growth

Mr. Speaker, competitive taxes are a cornerstone of our prosperity plan. In fact, they have been a key priority since we took office. New Brunswick's taxes have been too high for too long. That is why we have lowered personal and corporate income taxes in each of our budgets and why we are doing so once again in this year's budget.

Our view is clear, Mr. Speaker. We believe that leaving more money in the hands of New Brunswickers to choose for themselves how they want to spend, invest and save is one of the wisest decisions a government can make. Tax relief empowers people, putting the most basic financial decisions in their hands where they belong.

Lower taxes help create a more competitive business environment that encourages private sector job creation and economic growth. They create the incentive for businesses within New Brunswick to invest and expand. And they help attract new investment from outside New Brunswick. They encourage prosperity and provide greater opportunity.

Higher taxes inhibit investment, jobs and growth, and create disincentives to work. They send a signal that business is not welcome, that taxpayers do not count.

Well, Mr. Speaker, that is a signal we will never send.

With this budget, New Brunswick is moving to the front of the pack. Today, I am announcing a series of important new personal and corporate income tax measures that will solidify our position as the most competitive taxation regime in Atlantic Canada and among the most competitive personal and business tax regimes in all of Canada. These are steps we must take if we are to strengthen our economic competitiveness and close the economic gap with the rest of Canada.

Including measures in today's budget, this government is making significant reductions from the taxation levels in place in June 1999. We will:

- move from the highest general corporate income tax rate in Canada in 1999 at 17% to the third-lowest in Canada as of January 1, 2003, at 13%;
- maintain the lowest small business corporate income tax rate in all of Canada by reducing it from 6% in 1999 to 3% as of January 1, 2003;
- double the small business threshold from $200,000 in 1999 to $400,000 as of January 1, 2003;
- remove over 40,000 low-income New Brunswickers from the tax rolls by the 2003 taxation year;
- meet our commitment to reduce personal income taxes by 10% in just three years, one year earlier than promised,

- and provide New Brunswick taxpayers and businesses some $287 million in cumulative personal and corporate income tax reductions since our first budget.

Together, these steps will give New Brunswick a significant competitive leg-up by fostering a more positive overall business and investment environment.

I would now like to summarize income tax reductions implemented in our past two budgets and provide details on the income tax reductions contained in today's budget.

Personal Income Tax Relief

Mr. Speaker, the 2000-2001 Budget delivered the first phase of personal income tax reductions for New Brunswickers. It reduced provincial personal income taxes by approximately $54 million annually through a 5% rate reduction and increased personal credits.

The 2001-2002 Budget announced the second phase of personal income tax reductions. Measures included the introduction of a new Low-Income Tax Reduction and indexation of personal credits and tax brackets to protect taxpayers against inflation. New measures resulted in additional tax relief of approximately $34 million, and removed 15,000 taxpayers from paying provincial personal income tax for the 2001 taxation year.

As a result of our decision to introduce indexation in the 2001-2002 Budget, Mr. Speaker, personal income tax brackets and personal credit amounts were increased by 3% effective January 1, 2002, and will increase even further in 2003. This will result in additional savings of approximately $21 million to New Brunswick taxpayers in 2002-2003.

The State of the Province Address announced a further personal income tax reduction for low-income New Brunswickers. I am pleased to provide the details today.

Effective for the 2002 taxation year, the Low-Income Tax Reduction will be enhanced to ensure that all single tax filers with incomes up to $11,000 and families earning up to $18,000 will no longer pay provincial income tax. When New Brunswickers complete their tax returns for 2002, more than 10,000 additional tax filers will be removed from the provincial income tax rolls.

Effective for the 2003 taxation year, the Low-Income Tax Reduction will be further enhanced so that all single tax filers with incomes up to $12,500 will no longer be subject to provincial income tax. As a result, New Brunswickers who earn income from a full-time job at the minimum wage and families earning up to $20,000 will no longer be subject to provincial income tax. This will remove a further 15,000 tax filers from paying provincial tax for the 2003 taxation year.

The Low-Income Tax Reduction is anticipated to save New Brunswick taxpayers approximately $6 million in 2002-2003. Altogether, more than 40,000 New Brunswick tax filers will be removed from the provincial tax rolls as a result of measures taken by this government.

As a result, a single individual with earned income of $12,500 will pay no provincial personal income tax in 2003, a savings of $502 from what they would have paid in 1999. A one-earner family with income of $20,000 will also pay no provincial personal income tax, resulting in annual savings of $613.

Mr. Speaker, the personal income tax reductions implemented since we took office mark significant progress toward relieving the personal tax burden in New Brunswick. In 2002-2003 alone, New Brunswickers will save an estimated $110 million in personal income tax. This, Mr. Speaker, equates to a savings of 10.7%, which exceeds the government's commitment of a 10% reduction in personal income taxes. Cumulative personal income tax savings over the 2000-2001 through 2002-2003 period are estimated at $231 million.

To put this in perspective, Mr. Speaker, a one-earner family with an income of $35,000 would have paid approximately $2,373 in provincial personal income tax in 1999. In 2003, this family will pay approximately $1,921, a reduction of $452, or 19%. This same family will have saved a cumulative $1,295 in provincial personal income tax since our income tax reductions began.

The bottom line is that this government is allowing New Brunswickers to keep more of their hard earned dollars.

Corporate Income Tax Reductions

Mr. Speaker, when this government was elected, no province had a higher general corporate income tax rate than New Brunswick. No province imposed a higher penalty on economic success.

Competitive business taxes are vital to a prosperous economy. That is why this government has progressively lowered corporate income taxes. In our first two budgets, we reduced the small business rate twice, increased the income threshold eligible for the small business rate, and provided the first reduction in the general corporate income tax rate in over 20 years.

Today, I am pleased to provide further details on the general corporate income tax rate reduction announced in the premier's State of the Province Address.

Effective July 1, 2002, New Brunswick's general corporate income tax rate will be reduced to 14.5%. It will be further reduced to 13%, effective January 1, 2003. As a result, we will go from having the highest general corporate income tax rate in the country in 1999 to the third lowest in

the country by 2003. This will enhance our competitiveness, create jobs, and help make New Brunswick a magnet for new business investment.

As a result of decisions this government has taken, Mr. Speaker, New Brunswick has the lowest small business corporate income tax rate in the country at 4%. That is a competitive advantage for our home-grown small businesses that we intend to make even stronger. Effective July 1, 2002, the small business corporate income tax rate will be reduced to 3.5% and further reduced to 3% as of January 1, 2003. This represents a 50% reduction in the small business tax rate since this government took office. Combined with red tape reduction, this is the best way to help our small businesses in New Brunswick to grow and prosper.

We intend to do even more for small businesses in our province, Mr. Speaker. Not only are we lowering the small business tax rate, we are increasing the income threshold eligible for the small business rate. Effective July 1, 2002, New Brunswick's small business threshold will be increased from $300,000 to $350,000. Effective January 1, 2003, it will increase again, from $350,000 to $400,000. This represents a doubling in the income level eligible for the small business tax rate from the level in place in 1999.

For a small business in New Brunswick with $400,000 of active business income, these measures will result in a reduction of approximately $34,000 in corporate income taxes paid in 2003, savings of 74% compared to 1999. These are real savings that reward entrepreneurial success and initiative and can be reinvested right here in New Brunswick.

Combined, new measures will generate additional corporate income tax reductions for New Brunswick businesses of approximately $11 million in 2002-2003. In concert with tax reductions implemented in the 2000 and 2001 budgets, the estimated tax savings to businesses in 2002-2003 are $31 million.

Once fully implemented, these new measures will be worth approximately $39 million annually in tax reductions for New Brunswick's small, medium and large business community.

Cumulatively, corporate income tax savings are estimated at $56 million over the 2000-2001 through 2002-2003 period.

Together these measures have considerably reduced the tax burden on New Brunswick businesses, helping make them more competitive while creating a more positive environment for job creation and economic growth. They demonstrate our commitment to building a strong, vibrant and competitive business community in New Brunswick.

Conclusion

Mr. Speaker, today's budget is about *Choosing Prosperity: A Balanced Approach.* It represents a major step forward, and a critical first step, in implementing the government's 10-year prosperity plan.

By again balancing the budget and lowering taxes, it contributes towards a more competitive fiscal and business environment for our province. It continues to invest in people, with record dollars for health care and education. It provides for innovation and investment in strategic infrastructure through the creation of new funds for innovation and university infrastructure.

Measures announced today represent an important step in making New Brunswick an investment magnet. They will create jobs and economic growth and lead us towards greater prosperity.

This budget is an investment budget. This budget is an innovation budget. This budget is a prosperity budget. And, most of all, this is a people budget.

It takes us on a clear path to a stronger economy while meeting the priorities of New Brunswickers. It manages smarter today to build a stronger future tomorrow.

Most of all, it chooses prosperity through a balanced approach. That has been our way from the start and that will be our way in the future.

Thank you, Mr. Speaker.

Appendix: Summary Budget Information

BUDGET PLAN
2002-2003
Millions
$

BUDGETARY ACCOUNTS	Budget Plan
Ordinary Account:	
Revenues	4,847.4
Expenditures	4,949.4
Surplus (Deficit)	(102.0)
Capital Account:	
Recoveries	48.0
Expenditures	257.8
Net Capital Expenditures	209.8
Special Purpose Account:	
Revenues	32.7
Expenditures	31.2
Surplus (Deficit)	1.5
Special Operating Agencies:	
Revenues	187.3
Expenditures	175.7
Surplus (Deficit)	11.6
Sinking Fund Earnings	240.0
Decrease (Increase) in Net Debt	(58.7)
Transfer (to) from Fiscal Stabilization Fund	80.0
Surplus (Deficit)	**21.3**

COMPARATIVE BUDGET PLAN
Millions
$

BUDGETARY ACCOUNTS	Year Ending March 31		
	2002 Budget Estimate	2002 Revised Estimate	2003 Budget Estimate
Ordinary Account:			
Revenues	4,707.2	4,838.0	4,847.4
Expenditures	4,725.5	4,767.4*	4,949.4
Surplus (Deficit)	(18.3)	70.6	(102.0)
Capital Account:			
Recoveries	20.9	21.1	48.0
Expenditures	197.2	205.5	257.8
Net Capital Expenditures	176.3	184.4	209.8
Special Purpose Account:			
Revenues	33.0	34.1	32.7
Expenditures	31.4	29.8	31.2
Surplus (Deficit)	1.6	4.3	1.5
Special Operating Agencies:			
Revenues	179.4	168.4	187.3
Expenditures	181.6	181.8	175.7
Surplus (Deficit)	(2.2)	(13.4)	11.6
Sinking Fund Earnings	230.0	230.0	240.0
Decrease (Increase) in Net Debt	34.8	107.0	(58.7)
Transfer (to) from Fiscal Stabilization Fund	0.0	(70.0)	80.0
Surplus (Deficit)	**34.8**	**37.0**	**21.3**

* Includes $20 million New Brunswick Innovation Foundation and $15 million University Infrastructure Trust.

Note: Columns may not add due to rounding.

NEW BRUNSWICK ROAD IMPROVEMENT FUND[1]

Millions
$

	Year Ending March 31		
	2002 Budget Estimate	2002 Revised Estimate	2003 Budget Estimate
Revenue			
Gasoline and Motive Fuel Tax	184.0	188.0	210.0
Expenditures			
Department of Transportation			
Capital Account	116.7	123.5	168.1
Ordinary Account	140.2	140.2	148.3
Total Expenditures	256.9	263.8	316.4
Net Expenditures	72.9	75.8	106.4
Source of funding for Net Expenditures			
Federal Capital Recoveries	14.8	15.6	40.1
Provincial Contribution from Consolidated Fund	58.1	60.2	66.2
TOTAL	72.9	75.8	106.4

[1]N.B. Road Improvement Fund revenues and expenditures are included in the ordinary and capital accounts in the budget plan.

Note: Columns may not add due to rounding.

FISCAL STABILIZATION FUND
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2002 Budget Estimate	2002 Revised Estimate	2003 Budget Estimate
Opening Balance	100,000	100,000	173,600
Deposit	0	70,000	0
Withdrawal	0	0	(80,000)
Earnings	4,300	3,600	3,000
Closing Balance	104,300	173,600	96,600

GROSS BUDGETARY REVENUE 2002-2003
Thousands
$

DEPARTMENT	Ordinary Account	Capital Account	Special Purpose Account	Special Operating Agency	Inter-Account Transactions	Total Gross Budgetary Revenue
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	3,251					3,251
Business New Brunswick	12,314	485				12,799
Education	24,176		15,288			39,464
Environment and Local Government	2,983		4,650			7,633
Family and Community Services	62,745		4,906			67,650
Finance	4,227,268		556			4,227,824
General Government			1,218			1,218
Health and Wellness	34,674	150	1,640			36,464
Justice	40,203		398			40,601
Legislative Assembly	9					9
Natural Resources and Energy	82,754	50	1,121			83,925
Office of the Comptroller	52					52
Other Agencies	140,088					140,088
Public Safety	94,686		2,418	3,426		100,530
Regional Development Corporation	11,723	7,000		26,270	(15,706)	29,287
Supply and Services	969		505			1,474
Tourism and Parks	3,038			755		3,792
Training and Employment Development	101,811		36	87,259	(62,549)	126,557
Transportation	4,635	40,300		69,619	(68,969)	45,585
TOTAL:	4,847,377	47,985	32,736	187,328	(147,224)	4,968,202
Sinking Fund Earnings						240,000
Transfer from Fiscal Stabilization Fund						80,000
GROSS BUDGETARY REVENUE						5,288,202

Note: Columns may not add due to rounding.

GROSS BUDGETARY EXPENDITURE 2002-2003
Thousands
$

DEPARTMENT	Ordinary Account	Capital Account	Special Purpose Account	Special Operating Agency	Inter-Account Transactions	Total Gross Budgetary Expenditure
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	29,295	300				29,595
Business New Brunswick	30,822					30,822
Education	760,438	1,000	15,287			776,725
Environment and Local Government	52,226	1,457	4,650			58,333
Executive Council Office	4,758					4,758
Family and Community Services	697,905		2,002			699,907
Finance	80,959		56			81,015
General Government	231,495		1,218			232,713
Health and Wellness	1,429,437	5,687	1,743			1,436,867
Intergovernmental Affairs	1,952					1,952
Justice	40,293		357			40,650
Legislative Assembly	13,770					13,770
Maritime Provinces Higher Education Commission	180,334					180,334
Natural Resources and Energy	91,549	1,000	1,200			93,749
Office of the Comptroller	5,101					5,101
Office of Human Resources	5,761					5,761
Office of the Premier	1,179					1,179
Public Safety	91,230		2,418	3,725		97,373
Regional Development Corporation	49,512	21,887		26,270	(15,706)	81,963
Service of the Public Debt	685,000					685,000
Supply and Services	87,494	57,860	2,205			147,559
Tourism and Parks	24,982	500		802		26,284
Training and Employment Development	205,612		36	87,259	(62,549)	230,358
Transportation	148,332	168,100		57,619	(68,969)	305,082
GROSS BUDGETARY EXPENDITURE	4,949,436	257,791	31,172	175,675	(147,224)	5,266,850

Note: Columns may not add due to rounding.

GROSS ORDINARY REVENUE BY SOURCE
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2002 Budget Estimate	2002 Revised Estimate	2003 Budget Estimate
OWN SOURCE			
Taxes			
Personal Income Tax	903,100	909,600	922,500
Corporate Income Tax	158,000	179,900	142,300
Metallic Minerals Tax	3,000	3,000	6,400
Provincial Real Property Tax	272,000	280,000	297,310
Harmonized Sales Tax	691,000	660,000	699,000
Gasoline and Motive Fuel Tax	184,000	188,000	210,000
Tobacco Tax	50,000	63,000	70,000
Pari-Mutuel Tax	60	80	80
Insurance Premium Tax	25,800	28,500	28,500
Real Property Transfer Tax	3,000	3,400	3,800
Large Corporation Capital Tax	32,000	39,010	34,900
Financial Corporation Capital Tax	8,400	8,900	8,600
Sub-Total: Taxes	2,330,360	2,363,390	2,423,390
Return on Investment	156,208	120,602	164,544
Licenses and Permits	94,872	95,255	96,815
Sale of Goods and Services	83,664	85,526	84,728
Royalties	59,560	57,132	63,458
Lottery Revenues	80,031	90,018	110,023
Fines and Penalties	1,711	1,746	1,701
Miscellaneous	14,152	15,720	15,136
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE	2,820,558	2,829,388	2,959,794
Unconditional Grants - Canada			
Fiscal Equalization Payments	1,217,000	1,321,270	1,202,000
Canada Health and Social Transfer	490,000	494,889	494,400
Other	1,900	1,900	1,900
Sub-Total: Unconditional grants - Canada	1,708,900	1,818,059	1,698,300
Conditional Grants - Canada	177,729	190,505	189,283
TOTAL: GRANTS FROM CANADA	1,886,629	2,008,564	1,887,583
TOTAL: GROSS ORDINARY REVENUE	4,707,187	4,837,952	4,847,377

Note: Columns may not add due to rounding.

NET DEBT
Millions
$

	Year Ending March 31		
	2001 Actual	2002 Revised Estimate	2003 Budget Estimate
Net Debt as at March 31 of the previous year	6,807.7	6,625.9	6,518.9
Decrease (Increase) in Net Debt for the Year	181.8	107.0	(58.7)
Net Debt — End of Year	6,625.9	6,518.9	6,577.6

BUDGET

2002-2003

PETER MESHEAU
MINISTRE DES FINANCES

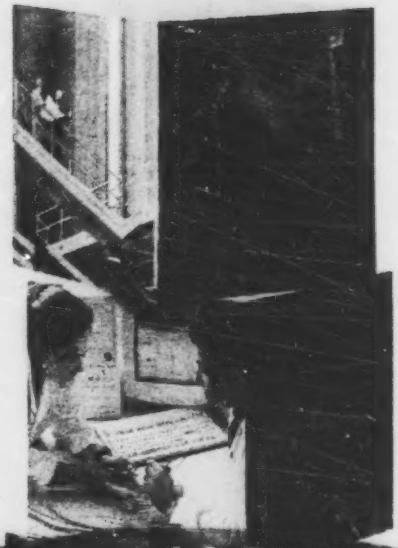

CHOISIR LA PROSPÉRITÉ : UNE APPROCHE ÉQUILIBRÉE

New Nouveau Brunswick
CANADA

Budget 2002-2003

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Mars 2002

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick (CNB 1199)

Traduction :
Traduction des débats, Assemblée législative

Photocomposition :
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-802-5

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

Table des matières

Introduction 5

Perspectives économiques 7

Mise à jour financière pour 2001-2002 9

Perspectives financières pour 2002-2003 11

Investissements dans les soins de santé et les personnes âgées 16

Investissements dans l'éducation et les enfants 19

Accent sur les priorités du Nouveau-Brunswick 20

Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick 21

Investissement et innovation 23

Impôts compétitifs favorisant les emplois et la croissance 24

Conclusion 28

Annexe : Résumé budgétaire 29

Introduction

Monsieur le président, j'ai le privilège et l'honneur de présenter mon premier budget à titre de ministre des Finances.

C'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour présenter le troisième budget équilibré de suite du gouvernement actuel. Il s'agit de notre troisième budget successif qui augmente le financement des soins de santé et de l'éducation et notre troisième budget successif qui réduit les impôts pour les gens et les entreprises.

Le thème du budget de cette année est Choisir la prospérité : une approche équilibrée.

Les initiatives que nous présentons aujourd'hui reflètent les choix qui aideront le Nouveau-Brunswick à atteindre une plus grande prospérité grâce aux investissements dans l'innovation et l'infrastructure ainsi qu'aux allégements fiscaux. Par ailleurs, selon notre approche équilibrée, nous continuons d'investir dans les priorités qui comptent le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick, comme les soins de santé et l'éducation.

Les gens du Nouveau-Brunswick savent qu'une économie prospère est essentielle pour payer les programmes sociaux dont ils ont besoin. Ils savent que nos choix doivent être équilibrés pour assurer la croissance de l'économie tout en finançant nos priorités sociales. C'est ce qu'accomplit le présent budget. Il mise sur la prospérité au moyen d'une approche équilibrée.

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui commence la mise en oeuvre de notre plan décennal intitulé *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick,* qui vise à transformer notre économie et à combler l'écart économique entre le Nouveau-Brunswick et le Canada. Le budget nous mène plus loin et plus rapidement vers un tel objectif.

Dans le budget d'aujourd'hui, nous prenons des mesures solides et fondamentales pour que notre province s'ouvre aux investissements et à l'innovation. Nous posons les véritables éléments de base d'un succès économique durable et d'un Nouveau-Brunswick plus compétitif à l'échelle mondiale.

Grâce à notre plan et à une telle approche, les gens du Nouveau-Brunswick jouiront des avantages suivants :

- un investissement record de 1,8 milliard de dollars visant les soins de santé et les personnes âgées, y compris 80,6 millions en nouveaux investissements ;
- un investissement record de 1,09 milliard de dollars dans l'éducation, y compris de nouveaux investissements totalisant 46,8 millions ;
- des allégements additionnels de 27 millions au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers ;

- des réductions additionnelles de 11 millions au chapitre de l'impôt sur le revenu des corporations ;
- des investissements de 35 millions dans deux fonds destinés à l'innovation et à l'infrastructure universitaire ;
- un excédent budgétaire de 21,3 millions en 2002-2003.

Monsieur le président, de tels avantages n'ont pu être obtenus qu'en relevant des défis et en faisant des choix : le défi qui consiste à mieux gérer pendant une période de ralentissement économique et de problèmes financiers continus, et le choix d'investir dans ce qui compte le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick.

De tels avantages ont été obtenus du seul fait de notre résolution et de notre détermination à l'égard d'une meilleure gestion. Comme l'a indiqué le budget de l'année dernière : « Nous ne devons pas assouplir la discipline financière que nous avons pratiquée. »

Nous ne le faisons pas, Monsieur le président, et nous ne le ferons pas.

Perspectives économiques

Monsieur le président, il était déjà évident, lors de l'établissement du budget de l'année dernière, que l'économie nord-américaine accusait un ralentissement. Les événements du 11 septembre ont accentué ce qui devait être, selon les premières prévisions, un bref fléchissement de l'économie mondiale.

Étant donné le poids du commerce extérieur dans notre économie, le Nouveau-Brunswick n'était pas à l'abri du ralentissement. Le ministère des Finances estime maintenant à 0,6 % la croissance réelle du produit intérieur brute , ou PIB, du Nouveau-Brunswick en 2001.

Bien que de nombreux indicateurs du Nouveau-Brunswick aient signalé une tendance au ralentissement en 2001, les aspects positifs suivants valent la peine d'être mentionnés :

- le taux de participation de la population active a atteint un niveau record, augmentant pour la cinquième année de suite ;
- les exportations de produits vers l'étranger ont augmenté de 11,6 %, pour passer à plus de 8,3 milliards de dollars, principalement en raison des produits énergétiques ;
- la construction résidentielle, stimulée par des taux d'intérêt décroissants, a connu une année prospère, les mises en chantier ayant augmenté de 12,4 % ;
- l'inflation selon l'indice des prix à la consommation est passée de 3,3 % en 2000 à 1,7 %, soit un taux inférieur à la moyenne canadienne.

Nous sommes également encouragés par le fait que l'emploi total dans la province atteint un niveau record. Les derniers chiffres publiés montrent que 341 600 personnes avaient un emploi au Nouveau-Brunswick en février.

La plupart des prévisionnistes disent maintenant que la croissance économique devrait connaître une relance en Amérique du Nord au cours de la deuxième moitié de 2002.

Au Nouveau-Brunswick, le consensus actuel du secteur privé est un taux de croissance de 1,3 % pour 2002, alors que les prévisions du ministère des Finances sont de 1,2 %.

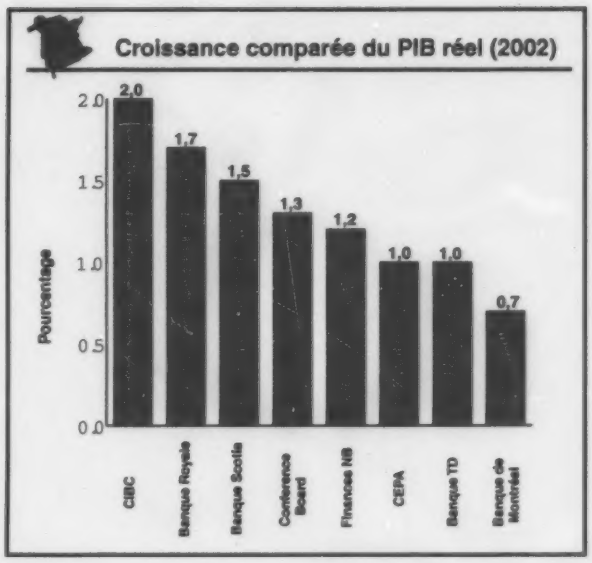

Monsieur le président, comme le premier ministre Lord l'a dit récemment : À tout ralentissement financier correspond une reprise économique ; les provinces et les entreprises qui font maintenant les bons choix à long terme pourront tirer pleinement parti de la reprise économique dans l'avenir.

Voilà pourquoi le premier ministre a rendu public récemment le document intitulé *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick,* qui trace la voie vers un Nouveau-Brunswick plus prospère et qui fournit un cadre pour renforcer encore davantage la croissance économique et la prospérité dans l'avenir.

Mise à jour financière pour 2001-2002

Monsieur le président, je voudrais maintenant donner une mise à jour financière pour 2001-2002.

Tout d'abord, je vais expliquer notre approche visant l'exercice d'une discipline financière et une meilleure gestion. Nous suivons les principes directeurs suivants pour équilibrer le budget :

- premièrement, il faut cerner les domaines prioritaires tels que les soins de santé, l'éducation et les emplois et y investir, tout en gérant rigoureusement les dépenses dans les autres domaines ;
- deuxièmement, il faut faire une planification circonspecte et prudente, en tenant compte des fluctuations dans les recettes et les dépenses ;
- troisièmement, il faut exercer une discipline financière tout au long de l'année, afin de s'assurer la marge de manoeuvre nécessaire pour donner suite aux besoins et aux événements urgents ;
- enfin, il faut ne débiter le Fonds de stabilisation financière que si nécessaire et le doter autant que possible, afin d'assurer une marge de manoeuvre pour l'avenir.

Monsieur le président, le budget de 2001-2002 et la mise à jour financière et économique de novembre prévoyaient que la province finirait l'année financière en cours avec un budget équilibré, malgré les problèmes économiques énormes et l'incertitude avec lesquels nous étions aux prises. J'ai le plaisir de confirmer aujourd'hui que tel est toujours le cas.

Nous prévoyons maintenant des recettes budgétaires de 5,152 milliards de dollars, soit une augmentation de 125 millions par rapport au budget. Les dépenses budgétaires devraient maintenant se chiffrer à 5,115 milliards, une augmentation de 123 millions. Le résultat est un excédent budgétaire de 37 millions pour 2001-2002, ce qui dépasse légèrement notre objectif budgétaire initial.

Monsieur le président, l'excédent a été réalisé sans puiser dans le Fonds de stabilisation financière. En fait, un virement de 70 millions de dollars est effectué au fonds en 2001-2002. Le Nouveau-Brunswick est l'une des rares provinces qui prévoient actuellement un budget équilibré en 2001-2002 sans devoir puiser dans un tel fonds.

Plusieurs facteurs importants ont contribué au changement dans les recettes au cours de l'année financière. Ce sont notamment des paiements de péréquation accrus, une augmentation des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des corporations et une augmentation des recettes provenant de la taxe sur le tabac. En même temps, les recettes de la taxe de vente harmonisée et les produits de placements ont diminué.

Des recettes plus élevées, ajoutées à des économies réalisées dans plusieurs ministères, nous ont permis de prévoir des dépenses additionnelles dans certains secteurs prioritaires, y compris les suivantes :

- une somme additionnelle de 44 millions de dollars pour le ministère de la Santé et du Mieux-être, y compris des dépenses accrues pour l'Assurance-maladie, les Services hospitaliers et le Programme de médicaments sur ordonnance ;
- une somme de 35 millions pour des investissements spéciaux dans deux fonds consacrés à l'innovation et à l'infrastructure universitaire ;
- un dépôt de 70 millions au Fonds de stabilisation financière, qui assurera une plus grande marge de manoeuvre financière dans l'avenir.

Perspectives financières pour 2002-2003

Pour l'année financière 2002-2003, la province a fait face à un défi financier important pendant la période prébudgétaire. Au moment de la mise à jour financière et économique de novembre, il était prévu que, si rien n'était fait, la province pourrait avoir en 2002-2003 un déficit d'environ 180 millions de dollars.

L'explication de la situation est simple, Monsieur le président. La demande de services publics continue d'augmenter plus rapidement que nos recettes, surtout dans le domaine des soins de santé. En même temps, le ralentissement de la croissance économique en 2001 et en 2002 freine la croissance des recettes.

En novembre, j'ai déclaré que notre objectif était un budget équilibré pour 2002-2003, malgré les grands défis que nous devions relever.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer que la province prévoit un excédent de 21,3 millions de dollars pour l'année financière 2002-2003. Il s'agit du troisième budget équilibré successif du gouvernement actuel depuis son arrivée au pouvoir. Monsieur le président, cela renforce notre engagement visant à créer au Nouveau-Brunswick un contexte fiscal compétitif, qui est un élément fondamental de notre plan de prospérité. Une stricte discipline financière est et demeurera un trait distinctif du gouvernement actuel.

Nous avons atteint un tel résultat équilibré pour trois raisons. Premièrement, la croissance globale des dépenses a été gérée strictement et continuera de l'être pour permettre d'investir en priorité dans les soins de santé et l'éducation. Deuxièmement, les projections de recettes se sont améliorées au cours des derniers mois. Troisièmement, nous avons retiré 80 millions de dollars du Fonds de stabilisation financière afin d'équilibrer le budget.

Monsieur le président, le Fonds de stabilisation financière a été établi dans le budget de 2001-2002 afin de donner au gouvernement la marge de manoeuvre financière pour intervenir dans des circonstances économiques et financières changeantes. Aujourd'hui, nous faisons face à de telles circonstances. La décision judicieuse de mettre de côté pour les mauvais jours est payante pour les gens du Nouveau-Brunswick, car elle permet un troisième budget équilibré de suite. Le retrait représente moins de la moitié du contenu du fonds. Il restera au Fonds de stabilisation financière à la fin de l'année financière un solde de près de 97 millions, qui assurera une marge de manoeuvre financière pour l'avenir. Par prudence, c'est ce qu'il convient de faire.

Il est prévu que les recettes budgétaires pour 2002-2003 se chiffreront à 5,288 milliards de dollars. Cela représente un accroissement de 2,6 % par rapport à 2001-2002.

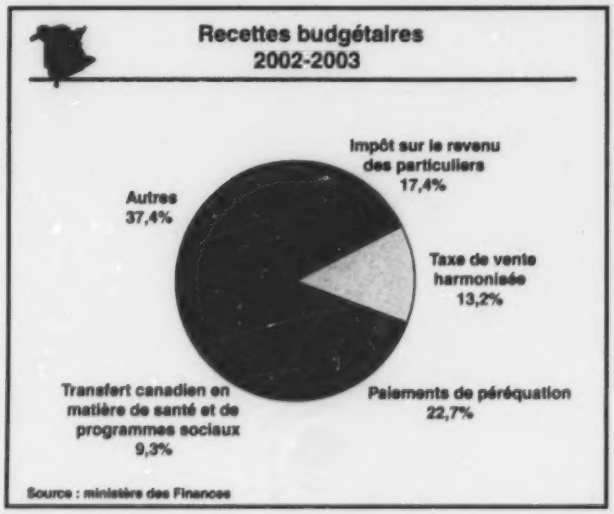

Les dépenses budgétaires sont d'environ 5,267 milliards de dollars, soit un taux de croissance de 3,0 % par rapport à 2001-2002. Elles comprennent des investissements records dans les soins de santé et l'éducation. Abstraction faite des coûts des soins de santé, de l'éducation et du service de la dette, la croissance globale des autres dépenses est pratiquement nulle.

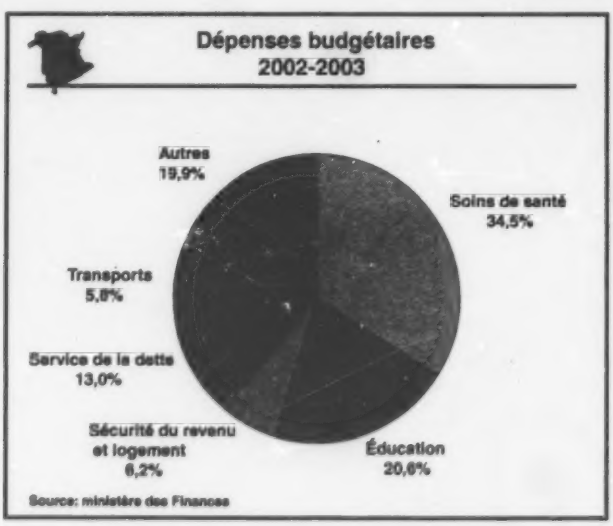

Dans l'ensemble, 88 % des dépenses additionnelles visant les programmes au compte ordinaire ont trait aux soins de santé et à l'éducation, ce qui montre clairement notre engagement à l'égard d'une approche équilibrée qui tient compte des priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

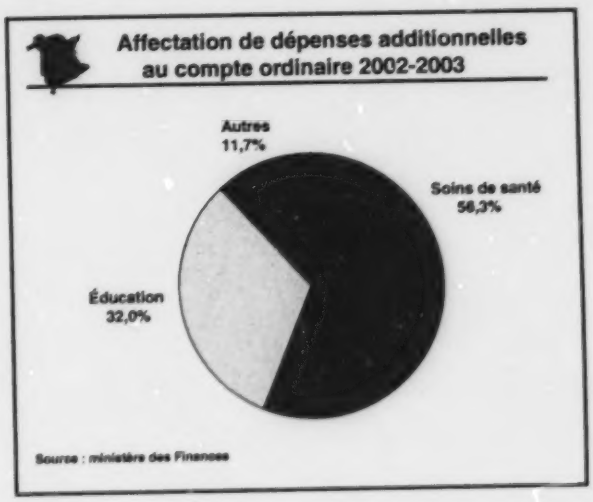

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui reflète l'approche équilibrée que nous avons adoptée en tant que gouvernement pour investir stratégiquement dans des priorités d'intérêt public précises tout en gérant rigoureusement la croissance des autres dépenses. Un signe manifeste de notre engagement à accroître le financement des soins de santé et de l'éducation est le fait que la croissance cumulative des dépenses en matière de soins de santé s'élève à près de 1,1 milliard de dollars depuis 1999, tandis que la croissance cumulative des dépenses pour l'éducation totalise plus de 0,4 milliard. Par ailleurs, les autres dépenses gouvernementales ont connu une diminution cumulative d'environ 0,4 milliard pendant la même période.

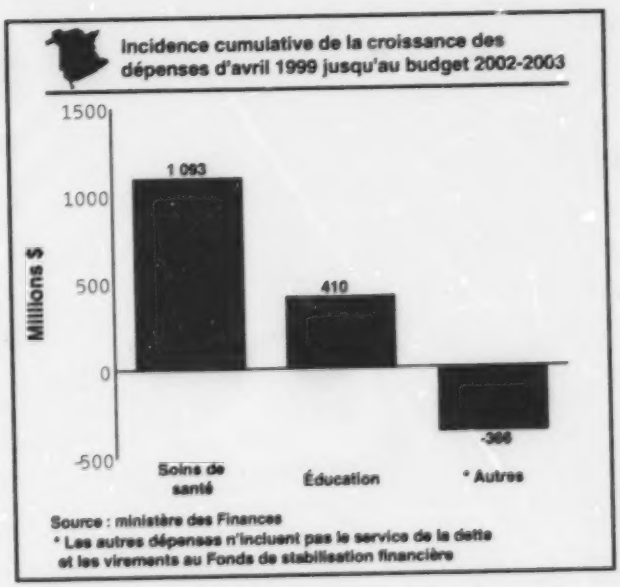

Les choix que nous avons faits pour équilibrer le budget n'ont pas été faits à la légère. Toutefois, par une meilleure gestion, nous avons équilibré le budget tout en continuant à investir dans des domaines prioritaires.

Malheureusement, Monsieur le président, la tâche ne sera pas plus facile en 2003-2004. Le Nouveau-Brunswick devra surmonter d'importants obstacles financiers pendant la prochaine année financière, car les besoins de dépenses dépassent les prévisions de croissance des recettes. De plus, des risques en 2003-2004 pourraient avoir une grave incidence sur notre position financière, notamment l'inclusion des résultats du recensement dans le calcul des paiements de péréquation fédéraux et des paiements du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. La baisse de population du Nouveau-Brunswick entraîne une diminution des recettes provenant du gouvernement fédéral. En conséquence, celui-ci pourrait récupérer des trop-payés sous forme de rajustements d'années antérieures négatifs.

La conscience des défis que nous devons relever accentue le besoin de pratiquer une ferme discipline financière maintenant et dans l'avenir. C'est pourquoi nous continuons d'utiliser prudemment le Fonds de stabilisation financière et de mettre de côté en prévision des besoins futurs.

Réduction de la dette nette et cote de solvabilité

Monsieur le président, le document *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick* cite la dette nette et les cotes de solvabilité provinciales comme d'importants indicateurs de progrès pour atteindre nos objectifs de prospérité.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons fait des progrès considérables en vue de réduire le ratio de la dette nette au PIB du Nouveau-Brunswick. Celui-ci, qui se chiffrait à 36,4 % en 1999-2000, aura diminué pour atteindre environ 32,3 % en 2002-2003.

Aujourd'hui, nous continuons d'avoir la meilleure cote de solvabilité parmi les provinces situées à l'est de l'Ontario. Cela signifie que les agences d'évaluation du crédit appuient l'orientation que prend la province pour maîtriser ses dépenses, réduire les impôts et diminuer notre ratio de la dette nette au PIB. En outre, cela manifeste clairement aux milieux financiers et au monde des affaires que le Nouveau-Brunswick constitue un bon investissement. De plus, cela profite aux gens du Nouveau-Brunswick parce qu'ils paient des frais d'intérêt moins élevés sur les emprunts de la province.

Cotes de solvabilité en vigueur en mars 2002

	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Alberta	AAA	Aaa	AAA
Ontario	AA	Aa3	AA
Colombie-Britannique	AA-	Aa2	AA (moins)
Manitoba	AA-	Aa3	A
Nouveau-Brunswick	**AA-**	**A1**	**A**
Québec	A+	A1	A
Saskatchewan	A+	A1	A
Île-du-Prince-Édouard	A	A3	A (moins)
Nouvelle-Écosse	A-	A3	BBB (plus)
Terre-Neuve-et-Labrador	A-	Baa1	BBB

Dépenses en capital

Monsieur le président, le budget de capital de cette année est axé sur l'investissement dans l'infrastructure stratégique, l'un des quatre éléments constitutifs de notre plan de prospérité. Le budget d'aujourd'hui comporte des dépenses en capital brutes de 257,8 millions pour 2002-2003, soit une augmentation de plus de 25 % par rapport à 2001-2002.

Le budget de capital investit dans des domaines prioritaires clés, y compris les soins de santé, l'éducation, l'environnement, les emplois et la croissance. Il comprend 34 millions de dollars pour l'éducation, 11,5 millions pour la santé et 10,6 millions pour l'infrastructure « verte ».

Les transports sont l'un des éléments fondamentaux de l'élément constitutif de notre infrastructure stratégique. Le budget de capital pour les transports se chiffre à 168,1 millions de dollars, soit une augmentation de 36 % par rapport à 2001-2002. Je tiens à insister sur le fait qu'une telle somme sera dépensée dans l'ensemble de la province pour aider à satisfaire aux besoins et aux priorités de toutes les régions du Nouveau-Brunswick en matière de transports.

Investissements dans les soins de santé et les personnes âgées

Monsieur le président, en préparant le présent budget, nous avons adopté une approche équilibrée qui favorisera la croissance de notre économie tout en aidant à répondre aux besoins sociaux des gens du Nouveau-Brunswick.

Le renouvellement des soins de santé pour les familles et les personnes âgées a été et demeure une priorité absolue du gouvernement actuel depuis juin 1999. Nous nous sommes engagés à augmenter chaque année le financement des soins de santé, et nous l'avons fait.

Nous avons investi une somme cumulative de 1,1 milliard de plus dans les soins de santé depuis 1999. À titre d'exemple de ce que signifient de tels investissements pour les gens du Nouveau-Brunswick, le gouvernement actuel a prévu :

- 15 places additionnelles par année dans des écoles de médecine à l'intention d'étudiants et d'étudiantes du Nouveau-Brunswick ;
- un programme de recrutement et de maintien des ressources médicales d'une valeur de 3 millions de dollars, qui, ajouté à une augmentation de la rémunération des médecins, a contribué au recrutement de 249 nouveaux médecins, ce qui donne une augmentation nette de 65 médecins ;
- une stratégie triennale de recrutement et de maintien des ressources infirmières, d'une valeur de 8 millions de dollars ;
- la couverture de 90 nouveaux médicaments en vertu du Programme de médicaments sur ordonnance ;
- une augmentation considérable du nombre de travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que de préposés au service d'adoption ;
- le double du nombre d'appareils d'imagerie par résonance magnétique, ou IRM, dans la province.

Monsieur le président, le coût grandissant des soins de santé représente notre plus important obstacle financier en tant que province. La montée en flèche des coûts des Services hospitaliers, de l'Assurance-maladie et du Programme de médicaments sur ordonnance représente une grande partie de nos dépenses accrues au chapitre des soins de santé.

En même temps, la part fédérale du financement des soins de santé est beaucoup plus faible que dans le passé. Pour chaque dollar dépensé pour les soins de santé au Nouveau-Brunswick, le gouvernement fédéral ne fournit que 14 ¢, ce qui est bien loin du partage des frais à 50-50 des premiers temps de l'assurance-maladie. Depuis l'instauration du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, le Nouveau-Brunswick a connu un manque à gagner cumulatif de 670 millions de dollars comparativement au niveau du financement fédéral versé en 1994-1995 pour les programmes sociaux provinciaux. Cela a contribué à nous mettre dans notre situation actuelle.

Le maintien de notre système de soins de santé pour l'avenir exige non seulement une intervention provinciale, mais aussi des solutions et un leadership nationaux. Toutefois, nous apportons notre contribution. Même si nos deux budgets précédents comprenaient des investissements records dans les soins de santé, nous avons l'intention de faire encore davantage. En conséquence, dans le présent budget, nous investissons une somme record de 1,8 milliard dans les soins de santé en 2002-2003. Cela fait 80,6 millions, ou 4,7 %, de plus que les prévisions de dépenses révisées pour 2001-2002. Ainsi, l'augmentation d'un budget à l'autre pour les soins de santé se chiffre à 120 millions de dollars.

Le budget d'aujourd'hui prévoit des investissements dans des secteurs de programmes clés, dont :

- 819,1 millions de dollars pour les Services hospitaliers ;
- une somme totale de 309,8 millions en financement pour l'Assurance-maladie ;
- un financement de 278,0 millions pour les soins de longue durée ;
- 102,5 millions pour le Programme de médicaments sur ordonnance.

Une approche équilibrée signifie aider les gens qui ont le plus besoin de notre aide. C'est pourquoi les soins aux personnes âgées demeurent une priorité importante du gouvernement actuel. Nous voulons que les personnes âgées de la province vivent dans le confort et la dignité. C'est pourquoi le financement des foyers de soins et des soins à domicile pour les personnes âgées sera accru. Le financement visant le fonctionnement et les employés des foyers de soins augmentera de 10,0 millions dans le présent budget. L'augmentation permettra de recruter davantage de personnel et de mieux payer les employés afin d'améliorer les soins aux personnes âgées dans les foyers de soins.

Les préposés au soutien à domicile assurent des soins importants et nécessaires aux personnes âgées. Nous apprécions le travail et les services qu'ils fournissent. C'est pourquoi la contribution provinciale visant le salaire versé aux aides ménagères sera augmentée de 1,00 $ l'heure au cours des trois prochaines années, à commencer par une augmentation de 50 ¢ cette année. Ainsi, les aides ménagères recevront 1,6 million de dollars de plus pendant l'année budgétaire qui vient.

Le gouvernement maintient aussi son engagement concernant le programme de la prestation pour personnes âgées à faible revenu, qui fournit une aide nécessaire aux personnes âgées. Ce programme se poursuivra cette année et coûtera environ 3,2 millions de dollars.

Pour donner suite à notre engagement constant en faveur des personnes du Nouveau-Brunswick ayant une invalidité, le présent budget prévoit pour la troisième année de suite une augmentation de 250 $ par année au titre du supplément pour personnes handicapées certifiées invalides. Cela donne une hausse de 750 $ depuis notre premier budget et représente des dépenses additionnelles de 1,4 million de dollars cette année. Lorsque le budget de l'année prochaine sera présenté, les personnes certifiées invalides du Nouveau-Brunswick recevront 1 000 $ de plus par année que quand nous sommes arrivés au pouvoir en 1999.

Monsieur le président, le financement accru des soins de santé doit aller de pair avec un renouvellement et une réforme des soins de santé. Le gouvernement actuel est engagé à renouveler le système de soins de santé pour faire en sorte que tous les gens du Nouveau-Brunswick ont accès aux bons soins, au bon endroit et au bon moment, auprès du bon dispensateur et à un coût abordable pour les contribuables.

Le Conseil du premier ministre en matière de qualité de la santé a énoncé une vision d'un système de soins de santé communautaire axé sur les malades que nous mettons en oeuvre. L'année qui vient sera marquée par la mise en place du personnel infirmier praticien et l'élargissement du rôle du personnel infirmier dans la prestation des services de soins de santé. Le recrutement d'un plus grand nombre de médecins, d'infirmières et d'infirmiers se poursuivra. Nous commencerons à mettre en place les régies régionales de la santé. En outre, la réforme des soins primaires ira de l'avant avec la mise en place progressive de centres de santé communautaires un peu partout au Nouveau-Brunswick. De tels établissements faciliteront l'accès des gens du Nouveau-Brunswick aux services de soins de santé primaires au moyen d'équipes multidisciplinaires de concertation, composées de médecins, de personnel infirmier praticien, d'infirmières et infirmiers, de travailleuses et travailleurs sociaux, de spécialistes en réadaptation et de pharmaciens et pharmaciennes. Nous consacrerons à de telles initiatives de renouvellement des soins de santé une somme de 4,5 millions qui s'ajoutera au financement déjà prévu pour les programmes ordinaires du ministère de la Santé et du Mieux-être.

Investissements dans l'éducation et les enfants

Monsieur le président, l'investissement dans la population est un élément constitutif essentiel du plan de prospérité. Notre objectif est une main-d'oeuvre scolarisée, bien formée, qualifiée et adaptable, appuyée par une culture de l'acquisition continue du savoir.

Un de nos engagements de base est d'accroître chaque année le financement affecté à l'éducation. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a augmenté les dépenses pour l'éducation d'une somme cumulative de 410 millions. Cela nous a permis de faire les investissements clés suivants dans l'éducation :

- 200 aides-enseignants compétents additionnels ;
- des améliorations des biens immobiliers d'une valeur de 100 millions de dollars pour le programme Écoles saines ;
- une diminution du nombre d'élèves par classe en 2^{e} et en 3^{e} année ;
- une somme de 7,5 millions sur trois années afin de donner à toutes les écoles l'accès à une bande passante à grande vitesse pour Internet ;
- une somme de 6,1 millions sur trois années en soutien financier additionnel pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire.

Le budget de cette année augmente une fois de plus le financement pour l'éducation. J'ai le plaisir d'annoncer que le budget de 2002-2003 prévoit des investissements records dans l'éducation totalisant 1,09 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,5 % ou de 46,8 millions de dollars par rapport à 2001-2002. Après les soins de santé, l'éducation vient au deuxième rang parmi nos priorités de dépenses.

Le budget d'aujourd'hui prévoit un financement additionnel de 36,6 millions de dollars pour les classes de la maternelle à la 12^{e} année, somme qui comprend, pour le personnel enseignant, une hausse salariale négociée. Les subventions aux universités augmenteront de 4,9 millions de dollars, soit la troisième année de suite pour laquelle le financement aux universités augmente. Cela dépasse les augmentations annuelles de 2 % prévues dans le plan triennal du gouvernement au titre du financement des universités. Un financement additionnel de 1,4 million est prévu, en application de notre plan triennal, pour améliorer l'accès aux études postsecondaires.

Monsieur le président, un élément clé de nos politiques axées sur la famille consiste à aider les enfants à prendre le meilleur départ dans la vie. En conséquence, le financement au chapitre du développement de la petite enfance augmentera de 2,4 millions de dollars cette année grâce à des fonds additionnels pour la garde des enfants, l'acquisition précoce du langage et les programmes de soutien des enfants.

Accent sur les priorités du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, je tiens à souligner des initiatives qui visent à répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick.

À la suite du 11 septembre, les gens du Nouveau-Brunswick ont compris le besoin de prendre des mesures additionnelles pour assurer notre avenir et renforcer la sécurité publique. En conséquence, le budget de 2002-2003 prévoit des investissements de plus de 2,6 millions de dollars pour de telles initiatives. Ces fonds visent notamment l'ajout de 10 agents et agentes de la GRC, des capacités accrues à l'égard des renseignements sur la criminalité ainsi qu'un programme d'intervention d'urgence face aux matières dangereuses. Le budget prévoit aussi le service d'un laboratoire de niveau 3, en cas de bioterrorisme, et le renforcement de la sécurité dans les édifices provinciaux.

Le ministère de la Justice recevra un financement additionnel de 1,5 million de dollars afin de recruter du personnel supplémentaire pour assurer l'administration continue et efficace de la justice dans la province.

En application du plan de prospérité, une somme de 10 millions de dollars est prévue pour 2002-2003 afin de maintenir le Fonds de développement total, qui favorisera des initiatives à valeur ajoutée et d'autres initiatives novatrices dans notre économie axée sur les ressources.

La Société de développement régional recevra 3 millions de dollars pour le Fonds de développement économique communautaire annoncé récemment. Le financement soutiendra la création d'emplois et la croissance économique dans l'ensemble de la province. En outre, un financement de 0,5 million sera prévu afin de poursuivre les activités du Comité d'action du premier ministre pour le développement économique de la Péninsule acadienne et du Groupe de travail Restigouche-Chaleur.

La sauvegarde de notre environnement pour les générations futures est une importante priorité du gouvernement actuel. Nous avons adopté des politiques visant à protéger les zones côtières et les marais. Un nouveau plan visant la réduction et le réacheminement des déchets est en voie d'élaboration. La protection de l'eau souterraine a été améliorée, et une nouvelle politique de zones naturelles protégées est en vigueur. Notre gouvernement continuera de travailler à garantir une eau salubre aux gens du Nouveau-Brunswick. Le budget de cette année prévoit une somme additionnelle de 0,7 million pour le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux afin d'aider à la protection de notre système public d'alimentation en eau potable.

Le mois dernier, le gouvernement a annoncé la toute première politique culturelle globale de la province. Cette politique prévoit des augmentations de financement de 2,8 millions de dollars sur trois ans pour renforcer les milieux artistiques et ceux du patrimoine au Nouveau-Brunswick. Cette année, une somme additionnelle de 1,2 million est affectée pour la première phase de la mise en oeuvre de notre nouvelle politique culturelle.

Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, une économie prospère et en croissance est au coeur de notre objectif visant à assurer un meilleur avenir à tous les gens du Nouveau-Brunswick dans l'ensemble de la province. C'est pourquoi le gouvernement actuel a lancé le plan le plus général et le plus vaste que nous ayons jamais vu afin de bâtir l'économie du Nouveau-Brunswick.

Comme l'a souligné le premier ministre Lord dans son discours sur l'état de la province, l'objectif du document récemment publié *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick* « est rien de moins que la transformation économique de notre province, afin d'apporter les changements économiques structuraux nécessaires pour assurer une prospérité sociale et économique durable, afin de créer le meilleur avenir dont nos enfants et nos familles ont besoin pour bâtir la vie qu'ils souhaitent vivre ici, afin de faire du Nouveau-Brunswick un point d'attraction au Canada pour les investissements et une porte d'entrée en Amérique du Nord pour les échanges commerciaux ».

Vers un meilleur avenir cerne quatre éléments constitutifs qui forment la base d'une réussite économique et d'une prospérité durables pour les gens du Nouveau-Brunswick :

- investir dans la population,
- créer un contexte fiscal et commercial compétitif,
- choisir l'innovation,
- bâtir l'infrastructure stratégique.

Chaque élément constitutif comprend quatre éléments fondamentaux, et des actions prioritaires particulières — il y en a plus de 60 — découlent de chaque élément fondamental.

Le plan de prospérité fixe des objectifs de croissance ambitieux visant à réduire l'écart économique avec le reste du Canada. Ces objectifs nous stimuleront en tant que province et nous aideront à concentrer nos efforts en tant que gouvernement.

Notre gouvernement n'a pas perdu de temps pour mettre en oeuvre officiellement le plan de prospérité. Pour accélérer nos progrès vers la prospérité et un meilleur avenir, six initiatives majeures ont été annoncées dans le discours sur l'état de la province, notamment d'importantes réductions additionnelles de l'impôt pour les particuliers et les entreprises ainsi que la création de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick. Au cours de la même semaine, 15 nouvelles agences de développement économique communautaire ont été lancées officiellement un peu partout dans la province dans le cadre de notre approche visant à habiliter les gens et les collectivités. Rien qu'au cours de cette semaine-là, presque 1 000 nouveaux emplois dans le secteur privé ont été annoncés avec l'aide du gouvernement actuel.

Monsieur le président, notre vision de la prospérité à long terme se démarque clairement des politiques économiques miracles à court terme du passé. Elle transmet aux gens du Nouveau-Brunswick le message que nous pouvons ensemble nous démarquer et nous distinguer des autres. Nous pouvons créer ensemble une réussite économique pour le 21e siècle qui égale celle de nos voisins et met au défi nos compétiteurs.

Le présent budget accélère la mise en oeuvre du plan de prospérité. Il investit dans l'innovation — la force vitale des idées de demain — afin d'assurer l'avenir économique du Nouveau-Brunswick. Il investit également dans nos universités afin de contribuer à créer l'infrastructure stratégique dont elles ont besoin pour devenir des établissements compétitifs sur la scène nationale et internationale, à la fine pointe du savoir et de l'innovation. Il réduit les impôts pour aider les gens et les entreprises et pour aider à stimuler la création d'emplois.

Investissement et innovation

Monsieur le président, il est crucial de s'engager dans l'innovation pour assurer le succès du plan de prospérité du Nouveau-Brunswick. Afin de devenir un chef de file dans l'économie du savoir, il faut accroître la capacité d'innovation ainsi que la recherche et le développement en tant que moteurs de productivité et de croissance. Il faudra aussi établir des partenariats stratégiques entre le gouvernement, le secteur privé et les universités.

Le discours sur l'état de la province a souligné la création de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, dotée d'un financement initial de 20 millions de dollars pour nous assurer un bon départ. Cette fondation sera une organisation tripartite formée de représentants et représentantes du gouvernement, du monde des affaires et des universités. Il faut espérer que le financement de lancement générera jusqu'à 100 millions de dollars en nouveaux investissements dans la recherche, le développement et l'innovation au Nouveau-Brunswick et comblera l'écart entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada en matière d'innovation.

Le budget d'aujourd'hui prévoit d'autres mesures visant à stimuler les investissements et l'innovation, y compris la création de la Fiducie pour l'infrastructure universitaire. Un investissement non renouvelable de 15 millions de dollars sera fait pour permettre des améliorations de l'infrastructure de nos universités. Il s'agit d'un financement ciblé qui aidera à assurer l'excellence dans la capacité de recherche et d'enseignement de nos universités.

Nous croyons qu'un tel investissement dans l'infrastructure stratégique est essentiel à la réussite de nos établissements postsecondaires et de leurs étudiants et étudiantes au 21^{e} siècle. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement fédéral de doubler le financement en question grâce à sa nouvelle Fondation pour l'infrastructure stratégique, qui dispose de 2 milliards de dollars, et de soutenir l'avancement des universités du Nouveau-Brunswick.

Impôts compétitifs favorisant les emplois et la croissance

Monsieur le président, des impôts compétitifs représentent un élément fondamental de notre plan de prospérité. De fait, ils sont une priorité clé depuis notre arrivée au pouvoir. Les impôts du Nouveau-Brunswick sont trop élevés depuis trop longtemps. C'est pourquoi nous avons réduit l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des corporations dans chacun de nos budgets et c'est pourquoi nous le faisons de nouveau dans le budget de cette année.

Notre position est claire, Monsieur le président. Nous croyons qu'une des décisions les plus judicieuses qu'un gouvernement puisse prendre est de laisser plus d'argent entre les mains des gens du Nouveau-Brunswick afin qu'ils choisissent eux-mêmes comment dépenser, investir et épargner. Les allégements fiscaux habilitent les gens et remettent entre leurs mains, comme il se doit, les décisions financières les plus fondamentales.

Des impôts plus bas contribuent à créer un contexte commercial plus compétitif qui encourage la création d'emplois dans le secteur privé et la croissance économique. Ils encouragent les entreprises établies au Nouveau-Brunswick à investir et à se développer. En outre, ils aident à attirer de nouveaux investissements de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Ils favorisent la prospérité et assurent un meilleur avenir.

Des impôts plus élevés font obstacle aux investissements, à l'emploi et à la croissance en plus de désinciter au travail. Ils annoncent que les affaires ne sont pas encouragées et que les contribuables ne comptent pas.

Eh bien, Monsieur le président, nous ne ferons jamais une telle annonce.

Grâce au présent budget, le Nouveau-Brunswick se place à l'avant-garde. J'annonce aujourd'hui une série de nouvelles mesures importantes relativement à l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations, qui affermiront notre position de détenteurs du régime d'imposition le plus compétitif du Canada atlantique et de l'un des régimes d'imposition des particuliers et des entreprises les plus compétitifs du Canada. Nous devons prendre de telles mesures afin de renforcer notre compétitivité économique et de réduire l'écart économique avec le reste du Canada.

Compte tenu des mesures du budget d'aujourd'hui, le gouvernement actuel fait d'importantes réductions par rapport aux taux d'imposition en vigueur en juin 1999. Nous prendrons les mesures suivantes :

- réduire, à compter du 1er janvier 2003, notre taux général d'impôt sur le revenu des corporations, qui, à 17 %, était le plus élevé du Canada en 1999, pour le ramener à 13 %, soit au troisième rang parmi les moins élevés au Canada ;
- maintenir le taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise le plus bas du Canada en le ramenant de 6 % en 1999 à 3 % le 1er janvier 2003 ;
- doubler le plafond pour la désignation de petite entreprise, qui passera de 200 000 $ en 1999 à 400 000 $ le 1er janvier 2003 ;
- exonérer de l'impôt provincial plus de 40 000 personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick d'ici l'année d'imposition 2003 ;
- honorer notre engagement de réduire de 10 % l'impôt sur le revenu des particuliers en seulement trois années, une année plus tôt que promis ;

- offrir aux contribuables et aux entreprises du Nouveau-Brunswick, depuis notre premier budget, environ 287 millions de dollars en réductions cumulatives de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des corporations.

Ensemble, de telles mesures renforceront sensiblement la compétitivité du Nouveau-Brunswick en favorisant des conditions générales plus positives pour le commerce et l'investissement.

J'aimerais maintenant résumer les réductions de l'impôt sur le revenu qui ont été mises en oeuvre dans nos deux derniers budgets et fournir des détails sur les réductions de l'impôt sur le revenu qui figurent dans le budget d'aujourd'hui.

Allégement de l'impôt sur le revenu des particuliers

Monsieur le président, le budget de 2000-2001 a mis en oeuvre la première étape des réductions au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers du Nouveau-Brunswick. Il a réduit d'environ 54 millions de dollars par année l'impôt provincial sur le revenu des particuliers en réduisant de 5 % le taux et en bonifiant les crédits personnels.

Le budget de 2001-2002 a annoncé la deuxième étape des réductions au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Les mesures comprenaient l'instauration d'une réduction d'impôt applicable aux faibles revenus et l'indexation des crédits personnels et des tranches d'imposition afin de protéger les contribuables contre l'inflation. Les nouvelles mesures ont amené un allégement fiscal additionnel d'environ 34 millions de dollars et ont exonéré 15 000 contribuables de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2001.

Monsieur le président, par suite de notre décision d'instaurer l'indexation dans le budget de 2001-2002, les tranches d'imposition de l'impôt sur le revenu des particuliers et les montants des crédits personnels ont augmenté de 3 % le 1er janvier 2002, et ils augmenteront encore davantage en 2003. Les contribuables du Nouveau-Brunswick feront ainsi des économies additionnelles d'environ 21 millions de dollars en 2002-2003.

Le discours sur l'état de la province a annoncé une autre réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick. J'ai le plaisir d'en donner les détails aujourd'hui.

Pour l'année d'imposition 2002, la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus sera bonifiée pour que les déclarants célibataires ayant un revenu maximal de 11 000 $ et les familles gagnant jusqu'à 18 000 $ ne paient plus d'impôt provincial sur le revenu. Lorsque les gens du Nouveau-Brunswick rempliront leur déclaration d'impôt pour 2002, plus de 10 000 autres déclarants seront exonérés de l'impôt provincial sur le revenu.

À compter de l'année d'imposition 2003, la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus sera encore bonifiée afin que les déclarants célibataires ayant un revenu maximal de 12 500 $ soient exonérés de l'impôt provincial sur le revenu. En conséquence, les gens du Nouveau-Brunswick qui ont un revenu provenant d'un emploi à temps plein au salaire minimum et les familles qui gagnent jusqu'à 20 000 $ seront exonérés de l'impôt provincial sur le revenu. Ainsi, 15 000 déclarants additionnels seront exonérés de l'impôt provincial pour l'année d'imposition 2003.

La réduction d'impôt applicable aux faibles revenus devrait faire économiser environ 6 millions de dollars aux contribuables du Nouveau-Brunswick en 2002-2003. Au total, plus de 40 000 déclarants du Nouveau-Brunswick seront exonérés de l'impôt provincial grâce aux mesures prises par le gouvernement actuel.

En conséquence, une personne célibataire qui gagne 12 500 $ ne paiera en 2003 aucun impôt provincial sur le revenu des particuliers, soit une économie de 502 $ par rapport à ce qu'elle aurait payé en 1999. Pareillement, une famille à un seul revenu qui gagne 20 000 $ ne paiera aucun impôt provincial sur le revenu des particuliers, réalisant ainsi une économie annuelle de 613 $.

Monsieur le président, les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers qui ont été mises en oeuvre depuis notre arrivée au pouvoir marquent un progrès important en vue d'alléger le fardeau fiscal des particuliers du Nouveau-Brunswick. En 2002-2003 seulement, les gens du Nouveau-Brunswick réaliseront des économies d'environ 110 millions de dollars au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Monsieur le président, cette somme représente une économie de 10,7 %, ce qui dépasse l'engagement du gouvernement visant à réduire de 10 % l'impôt sur le revenu des particuliers. Les économies cumulatives au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers pendant la période de 2000-2001 à 2002-2003 sont estimées à 231 millions de dollars.

Aux fins de comparaison, Monsieur le président, une famille à un seul revenu de 35 000 $ aurait payé en 1999 environ 2 373 $ en impôt provincial sur le revenu des particuliers. En 2003, cette famille paiera environ 1 921 $, soit 452 $ ou 19 % de moins. La famille en question aura économisé un montant cumulatif de 1 295 $ en impôt provincial sur le revenu des particuliers depuis le début de nos réductions d'impôt sur le revenu.

L'essentiel est que le gouvernement actuel permet aux gens du Nouveau-Brunswick de garder davantage de leur argent durement gagné.

Réductions de l'impôt sur le revenu des corporations

Monsieur le président, lorsque le gouvernement actuel a été élu, aucune province n'avait un taux général d'impôt sur le revenu des corporations plus élevé que celui du Nouveau-Brunswick. Aucune province ne pénalisait davantage la réussite économique.

Une fiscalité des entreprises plus compétitive est essentielle à une économie prospère. Voilà pourquoi le gouvernement actuel a progressivement diminué l'impôt sur le revenu des corporations. Dans nos deux premiers budgets, nous avons réduit deux fois le taux applicable à la petite entreprise, nous avons augmenté le plafond d'admissibilité au taux applicable à la petite entreprise, et nous avons effectué la première réduction du taux général de l'impôt sur le revenu des corporations en plus de 20 ans.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de fournir de plus amples détails sur la réduction du taux général de l'impôt sur le revenu des corporations, annoncée dans le discours du premier ministre sur l'état de la province.

Le 1er juillet 2002, le taux général de l'impôt sur le revenu des corporations du Nouveau-Brunswick sera ramené à 14,5 %. Il passera à 13 % le 1er janvier 2003. En conséquence, notre taux général de l'impôt sur le revenu des corporations, qui était le plus élevé du pays en 1999, sera au troisième rang parmi les plus bas en 2003. Cela rehaussera notre compétitivité, créera des emplois et aidera à faire du Nouveau-Brunswick un pôle d'attraction pour les nouveaux investissements d'entreprises.

Monsieur le président, par suite des décisions prises par le gouvernement actuel, le Nouveau-Brunswick a le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise le plus bas du pays, soit 4 %. C'est un avantage compétitif pour nos petites entreprises locales que nous voulons renforcer encore davantage. Le 1er juillet 2002, le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise sera ramené à 3,5 %, et il passera à 3 % le 1er janvier 2003. Le taux applicable à la petite entreprise est ainsi réduit de 50 % depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Une telle mesure, ajoutée à la réduction des formalités administratives, est la meilleure façon d'aider nos petites entreprises à croître et à prospérer au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, nous avons l'intention de faire encore plus pour les petites entreprises de notre province. Non seulement nous diminuons le taux d'impôt applicable à la petite entreprise, mais nous augmentons aussi le plafond d'admissibilité au taux applicable à la petite entreprise. Le 1er juillet 2002, le plafond pour la désignation de petite entreprise du Nouveau-Brunswick passera de 300 000 $ à 350 000 $. Il sera ensuite porté de 350 000 $ à 400 000 $ le 1er janvier 2003. Le plafond du revenu donnant droit au taux d'impôt applicable à la petite entreprise est ainsi doublé par rapport au taux en vigueur en 1999.

Pour une petite entreprise du Nouveau-Brunswick ayant 400 000 $ de revenu d'entreprise exploitée activement, de telles mesures réduiront d'environ 34 000 $ l'impôt sur le revenu des corporations versé en 2003, soit une économie de 74 % par rapport à 1999. Il s'agit d'une véritable économie qui récompense la réussite et l'initiative des entrepreneurs et qui peut être réinvestie ici même, au Nouveau-Brunswick.

Ensemble, les nouvelles mesures assureront aux entreprises du Nouveau-Brunswick en 2002-2003 des réductions additionnelles d'environ 11 millions de dollars au chapitre de l'impôt sur le revenu des corporations. Compte tenu des réductions d'impôt mises en oeuvre dans les budgets de 2000 et de 2001, les économies d'impôt pour les entreprises sont d'environ 31 millions de dollars en 2002-2003.

Lorsqu'elles seront complètement mises en oeuvre, les nouvelles mesures représenteront des réductions fiscales d'environ 39 millions de dollars par année pour les petites, moyennes et grandes entreprises du Nouveau-Brunswick.

Les économies cumulatives au titre de l'impôt sur le revenu des corporations sont d'environ 56 millions pour la période de 2000-2001 à 2002-2003.

L'ensemble des mesures mentionnées a réduit considérablement le fardeau fiscal des entreprises du Nouveau-Brunswick et a contribué à les rendre plus compétitives tout en établissant un contexte plus favorable à la création d'emplois et à la croissance économique. Ces mesures montrent notre engagement à aménager au Nouveau-Brunswick un milieu des affaires solide, dynamique et compétitif.

Conclusion

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui a pour thème Choisir la prospérité : une approche équilibrée. Il représente un pas important, un premier pas crucial, dans la mise en oeuvre du plan de prospérité décennal du gouvernement.

En assurant de nouveau l'équilibre budgétaire et des réductions d'impôts, le budget contribue à établir dans notre province un contexte fiscal et commercial plus compétitif. Il continue d'investir dans la population, et des montants records sont versés pour les soins de santé et l'éducation. Il prévoit l'innovation et l'investissement dans l'infrastructure stratégique grâce à la création de nouveaux fonds consacrés à l'innovation et à l'infrastructure universitaire.

Les mesures annoncées aujourd'hui constituent un pas important en vue de faire du Nouveau-Brunswick un pôle d'attraction pour les investissements. Ces mesures créeront des emplois, susciteront une croissance économique et nous mèneront vers une plus grande prospérité.

Le présent budget est un budget d'investissement. Il est un budget d'innovation. Il est un budget de prospérité. Par-dessus tout, il est un budget pour le peuple.

Le budget nous conduit nettement vers une économie plus forte tout en respectant les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Il assure une meilleure gestion aujourd'hui pour bâtir un avenir plus prospère.

Surtout, le budget choisit la prospérité grâce à une approche équilibrée. C'est la voie que nous avons suivie depuis le début et que nous suivrons dans l'avenir.

Merci, Monsieur le président.

Annexe : Résumé budgétaire

PLAN BUDGÉTAIRE
2002-2003
Millions
$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Plan budgétaire
Compte ordinaire :	
Recettes	4 847,4
Dépenses	4 949,4
Excédent (Déficit)	(102,0)
Compte de capital :	
Recouvrements	48,0
Dépenses	257,8
Dépenses nettes de capital	209,8
Compte à but spécial :	
Recettes	32,7
Dépenses	31,2
Excédent (Déficit)	1,5
Organismes de service spécial :	
Recettes	187,3
Dépenses	175,7
Excédent (Déficit)	11,6
Gains du fonds d'amortissement	240,0
Diminution (augmentation) de la dette nette	(58,7)
Transfert (au) du Fonds de stabilisation financière	80,0
Excédent (Déficit)	**21,3**

PLAN BUDGÉTAIRE COMPARATIF
Millions
$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2002 Prévisions budgétaires	2002 Prévisions révisées	2003 Prévisions budgétaires
Compte ordinaire :			
Recettes	4 707,2	4 838,0	4 847,4
Dépenses	4 725,5	4 767,4*	4 949,4
Excédent (Déficit)	(18,3)	70,6	(102,0)
Compte de capital :			
Recouvrements	20,9	21,1	48,0
Dépenses	197,2	205,5	257,8
Dépenses nettes de capital	176,3	184,4	209,8
Compte à but spécial :			
Recettes	33,0	34,1	32,7
Dépenses	31,4	29,8	31,2
Excédent (Déficit)	1,6	4,3	1,5
Organismes de service spécial :			
Recettes	179,4	168,4	187,3
Dépenses	181,6	181,8	175,7
Excédent (Déficit)	(2,2)	(13,4)	11,6
Gains du fonds d'amortissement	230,0	230,0	240,0
Diminution (augmentation) de la dette nette	34,8	107,0	(58,7)
Transfert (au) du Fonds de stabilisation financière	0,0	(70,0)	80,0
Excédent (Déficit)	**34,8**	**37,0**	**21,3**

*Comprend 20 millions pour la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et 15 millions pour la Fiducie pour l'infrastructure universitaire.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS SPÉCIAL POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK[1]

Millions
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2002 Prévisions budgétaires	2002 Prévisions révisées	2003 Prévisions budgétaires
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants	184,0	188,0	210,0
Dépenses			
Ministère des Transports			
Compte de capital	116,7	123,5	168,1
Compte ordinaire	140,2	140,2	148,3
Total des dépenses	256,9	263,8	316,4
Dépenses nettes	72,9	75,8	106,4
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recouvrement de capital fédéral	14,8	15,6	40,1
Contribution provinciale provenant du fonds consolidé	58,1	60,2	66,2
TOTAL	72,9	75,8	106,4

[1] Les recettes et dépenses relatives au Fonds spécial pour l'amélioration des routes du N.-B. sont incluses dans le compte ordinaire et le compte de capital du plan budgétaire.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS DE STABILISATION FINANCIÈRE
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2002 Prévisions budgétaires	**2002 Prévisions Révisées**	**2003 Prévisions budgétaires**
Solde d'ouverture	100 000	100 000	173 600
Dépôt	0	70 000	0
Retrait	0	0	(80 000)
Gains	4 300	3 600	3 000
Solde de clôture	104 300	173 600	96 600

RECETTES BUDGÉTAIRES BRUTES 2002-2003
Milliers
$

MINISTÈRE	Compte ordinaire	Compte de capital	Compte à but spécial	Organisme de service spécial	Opérations inter-comptes	Recettes budgétaires brutes
Agriculture, Pêches et Aquaculture	3 251					3 251
Entreprises Nouveau-Brunswick	12 314	485				12 799
Éducation	24 176		15 288			39 464
Environnement et Gouvernements locaux	2 983		4 650			7 633
Services familiaux et communautaires	62 745		4 906			67 650
Finances	4 227 268		556			4 227 824
Gouvernement général			1 218			1 218
Santé et Mieux-être	34 674	150	1 640			36 464
Justice	40 203		398			40 601
Assemblée législative	9					9
Ressources naturelles et Énergie	82 754	50	1 121			83 925
Bureau du contrôleur	52					52
Autres organismes	140 088					140 088
Sécurité publique	94 686		2 418	3 426		100 530
Société de développement régional	11 723	7 000		26 270	(15 706)	29 287
Approvisionnement et Services	969		505			1 474
Tourisme et Parcs	3 038			755		3 792
Formation et Développement de l'emploi	101 811		36	87 259	(62 549)	126 557
Transports	4 635	40 300		69 619	(68 969)	45 585
TOTAL :	4 847 377	47 985	32 736	187 328	(147 224)	4 968 202
Gains du fonds d'amortissement						240 000
Transfert du Fonds de stabilisation financière						80 000
RECETTES BUDGÉTAIRES BRUTES						5 288 202

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES BRUTES 2002-2003
Milliers
$

MINISTÈRE	Compte ordinaire	Compte de capital	Compte à but spécial	Organisme de service spécial	Opérations inter-comptes	Dépenses budgétaires brutes
Agriculture, Pêches et Aquaculture	29 295	300				29 595
Entreprises Nouveau-Brunswick	30 822					30 822
Éducation	760 438	1 000	15 287			776 725
Environnement et Gouvernements locaux	52 226	1 457	4 650			58 333
Bureau du Conseil exécutif	4 758					4 758
Services familiaux et communautaires	697 905		2 002			699 907
Finances	80 959		56			81 015
Gouvernement général	231 495		1 218			232 713
Santé et Mieux-être	1 429 437	5 687	1 743			1 436 867
Affaires intergouvernementales	1 952					1 952
Justice	40 293		357			40 650
Assemblée législative	13 770					13 770
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	180 334					180 334
Ressources naturelles et Énergie	91 549	1 000	1 200			93 749
Bureau du contrôleur	5 101					5 101
Bureau des ressources humaines	5 761					5 761
Cabinet du premier ministre	1 179					1 179
Sécurité publique	91 230		2 418	3 725		97 373
Société de développement régional	49 512	21 887		26 270	(15 706)	81 963
Service de la dette publique	685 000					685 000
Approvisionnement et Services	87 494	57 860	2 205			147 559
Tourisme et Parcs	24 982	500		802		26 284
Formation et Développement de l'emploi	205 612		36	87 259	(62 549)	230 358
Transports	148 332	168 100		57 619	(68 969)	305 082
DÉPENSES BUDGÉTAIRES BRUTES	4 949 436	257 791	31 172	175 675	(147 224)	5 266 850

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR SOURCE

Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2002 Prévisions budgétaires	2002 Prévisions révisées	2003 Prévisions budgétaires
DE PROVENANCE INTERNE			
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers	903 100	909 600	922 500
Impôt sur le revenu des corporations	158 000	179 900	142 300
Taxe sur les minéraux métalliques	3 000	3 000	6 400
Impôt foncier provincial	272 000	280 000	297 310
Taxe de vente harmonisée	691 000	660 000	699 000
Taxe sur l'essence et les carburants	184 000	188 000	210 000
Taxe sur le tabac	50 000	63 000	70 000
Taxe sur le pari mutuel	60	80	80
Taxe sur les primes d'assurance	25 800	28 500	28 500
Taxe sur le transfert de biens réels	3 000	3 400	3 800
Taxe sur le capital des grandes corporations	32 000	39 010	34 900
Taxe sur le capital des corporations financières	8 400	8 900	8 600
Total partiel : taxes et impôts	2 330 360	2 363 390	2 423 390
Produits de placements	156 208	120 602	164 544
Licences et permis	94 872	95 255	96 815
Vente de biens et services	83 664	85 526	84 728
Redevances	59 560	57 132	63 458
Recettes des loteries	80 031	90 018	110 023
Amendes et intérêts de pénalités	1 711	1 746	1 701
Recettes diverses	14 152	15 720	15 136
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	2 820 558	2 829 388	2 959 794
Subventions inconditionnelles - Canada			
Paiements de péréquation	1 217 000	1 321 270	1 202 000
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	490 000	494 889	494 400
Autres	1 900	1 900	1 900
Total partiel : subventions inconditionnelles - Canada	1 708 900	1 818 059	1 698 300
Subventions conditionnelles - Canada	177 729	190 505	189 283
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	1 886 629	2 008 564	1 887 583
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	4 707 187	4 837 952	4 847 377

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DETTE NETTE
Millions
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2001 Montants réels	2002 Prévisions révisées	2003 Prévisions budgétaires
Dette nette au 31 mars de l'année précédente	6 807,7	6 625,9	6 518,9
Diminution (augmentation) de la dette nette pour l'année	181,8	107,0	(58,7)
Dette nette — fin d'année	6 625,9	6 518,9	6 577,6